

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LES SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI 1998



Avis Page C 2
Bourse Page C 8
Fonds mutuels Page C 6
Les sports Page C 12

PERSPECTIVES

Le bonheur des jeunes ne pèse pas lourd

Si le gouvernement fédéral réussit à engranger six milliards par année de plus grâce aux restrictions de l'assurance-emploi, c'est par grandeur d'âme. Le bien des jeunes le motive. Comme l'assurance-emploi leur est inaccessible, les jeunes ont le choix entre la pauvreté de l'aide sociale ou le retour aux études «pour qu'ils soient ensuite plus heureux sur le marché du travail», nous dit le ministre Pierre Pettigrew avec une bienveillance toute feinte. Le hic, c'est qu'ils sont sans doute plus nombreux à se résigner à la pitance de l'aide sociale et à «décocher» du marché du travail.

Le régime canadien d'assurance-chômage, maintenant dénommé assurance-emploi («Pensons positif», disent les Américains), jadis le plus généreux en Amérique du Nord, se compare aujourd'hui aux régimes semblables des États du sud des États-Unis, déclarait cette semaine l'économiste Pierre Fortin.

Les baby-boomers ont eu accès non seulement aux meilleurs emplois, comme le veut l'adage, mais ils ont eu droit à un régime d'assurance-chômage généreux. Les avantages dont jouissaient les chômeurs dans les années 70 et 80 ont diminué comme peau de chagrin à la faveur de trois réformes successives, celle des conservateurs en 1990 suivie des deux réformes des libéraux en 1994 et 1996.

Résultats: alors que cinq chômeurs sur six touchaient des prestations d'assurance-chômage dans les années 70 et 80, ils ne sont plus que deux en 1998, ont calculé Pierre Fortin et son collègue Pierre-Yves Crémieux.

Mardi, le Bloc québécois lançait à la Chambre des communes son *Dossier noir de l'assurance-emploi* relevant que les jeunes étaient les grands perdants de ces réformes. Selon le Bloc québécois, 72,5 % des jeunes en chômage touchaient des prestations en 1990 alors qu'ils n'étaient plus que 26,1 % en 1997. Le gouvernement a resserré les conditions d'admissibilité pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail, note le Bloc; avant d'avoir droit à des prestations, il leur faut avoir travaillé 910 heures, l'équivalent de 26 semaines de 35 heures, plutôt que 300 heures auparavant, soit 20 semaines de 15 heures.

«On rend leur entrée plus difficile parce qu'on veut que les jeunes restent à l'école pour qu'ils soient ensuite plus heureux sur le marché du travail», a répondu Pierre Pettigrew.

Il est vrai que de plus en plus de jeunes, surtout au Québec, poursuivent leurs études plus longtemps. Mais c'est une tendance qui se manifeste depuis 15 ans, bien avant les modifications à l'assurance-emploi. Au début des années 80, 18 % des jeunes québécois étaient aux études contre 38 % aujourd'hui. Chez les 15-19 ans, ce sont plus de 80 % des jeunes qui étudient contre 64 % il y a 15 ans.

Le ministre a peut-être partiellement raison: si on rend l'accès au marché du travail plus difficile pour les jeunes, en rendant intenable une situation de travail précaire dans laquelle ils se retrouvent bien souvent, un certain nombre d'entre eux demeureront ou retourneront à l'école. Les économistes de son ministère n'ont pourtant pas de données sur la question. Les seules données à transpirer tendent à indiquer qu'une majorité de jeunes «décochent» du marché du travail pour se retrouver à l'assistance sociale. Et tant pis pour l'école.

Doit-on sacrifier la majorité des jeunes qui, au lieu de se retrouver sur l'aide sociale, auraient participé au marché du travail dans un cycle travail-précaire-prestations d'assurance-chômage pour une minorité qui se retrouve sur les bancs d'école en attendant le «bonheur» qu'une bonne formation leur apportera dans un job d'avenir? C'est peut-être à cette question que M. Pettigrew devrait répondre.

Dans les années 70 et 80, la générosité relative du régime canadien d'assurance-chômage expliquait que le taux de chômage au Canada était en moyenne légèrement plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. C'est un fait indéniable. La situation pouvait présenter des inconvénients: encourager, par exemple, le manque de mobilité des travailleurs. Elle pouvait par contre permettre aux jeunes de trouver à la longue un travail qui correspondait davantage à leurs aspirations.

Le fait est que le bonheur des jeunes n'a pas pesé lourd dans les motivations qui ont poussé le gouvernement fédéral à se doter d'un régime d'assurance-chômage à l'américaine. La clé, c'est le rapprochement économique entre le Canada et les États-Unis que le libre-échange implique. L'intégration économique des deux pays commandait que le Canada adopte un modèle économique, fiscal et social qui ressemble davantage à celui de son grand voisin. Pour le meilleur et pour le pire.

Les conservateurs ne s'en cachent guère. Et Paul Martin ne s'en cache pas non plus quand il dit qu'il faut baisser les impôts des particuliers et maintenir au même niveau les taxes sur la masse salariale (comme l'assurance-emploi) parce qu'aux États-Unis l'impôt sur le revenu est bas et que les taxes sur la masse salariale sont élevées.

Aux États-Unis, on a d'ailleurs poussé le raisonnement de M. Pettigrew un peu plus loin. Plus on affamait les pauvres, plus ils seront enclins à travailler à n'importe quelles conditions, moins ils seront dépendants de l'État. Comme me confiait l'économiste américain Paul Krugman: «Jamais je n'aurais pensé que mes compatriotes diraient un jour: "Les pauvres, c'est comme les alligators. Plus on les nourrit, plus ils prolifèrent"». Jusqu'où doit-on se modeler aux Américains?

Attention! Capitaux en liberté

L'incendie asiatique a représenté un véritable électrochoc

La crise financière et monétaire qui a secoué l'Asie au cours de la dernière année nous l'a appris, un marché financier mondialisé, sans bornes ni gendarmes, peut en quelques jours précipiter dans le chaos la vie économique de la moitié de l'humanité et, par ricochet, le reste du monde. Aux lendemains de ces secousses, dont nous avons pas fini de sentir les effets, la question est dans toutes les esprits: comment mieux sécuriser les marchés financiers?

YVES MAMOU
LE MONDE

Tout a commencé pendant l'été 1997, par une banale dévaluation du baht thaïlandais, et l'effet en chaîne qui en est résulté sur les monnaies indonésienne, malaysienne et philippine. À l'automne, la chute brutale de la Bourse de Hong-Kong a fait trébucher Wall Street.

Presque simultanément, la faillite de plusieurs grands conglomérats coréens, suivie de l'effondrement du won, a accru la panique, et une spirale de dévalorisation des actifs et des monnaies a progressivement contaminé toute l'Asie du Sud-Est. Les déséquilibres structurels de chaque pays s'en sont trouvés amplifiés.

Malgré l'injection massive de capitaux par le FMI, la spirale de baisse a continué et n'a pu être stoppée que de justesse à la porte du Japon. A un cheveu près, la planète était Noël sous les décombres d'une catastrophe boursière et bancaire mondiale. Depuis, en dépit d'un timide redressement des marchés financiers, la situation reste préoccupante, notamment en Indonésie où la crise est devenue politique avec la mise en cause personnelle du président Suharto.

Deux ans après que le krach mexicain eut été stoppé de justesse, l'incendie asiatique a représenté un véritable électrochoc. Ô surprise: un marché financier mondialisé, sans bornes ni gendarmes, peut en quelques jours précipiter dans le chaos la vie économique de la moitié de l'humanité et, par ricochet, le reste du monde. Si bien que, aujourd'hui, tous les acteurs, privés et publics, s'interrogent: comment mieux sécuriser les marchés financiers? Mais comme le souligne, à juste titre, Pascal Blanche, économiste à Paribas, il ne s'agit pas de taxer ou de reclousser, de remettre totalement en cause le concept général de la libéralisation des capitaux, mais d'accompagner leur développement sans les briser.

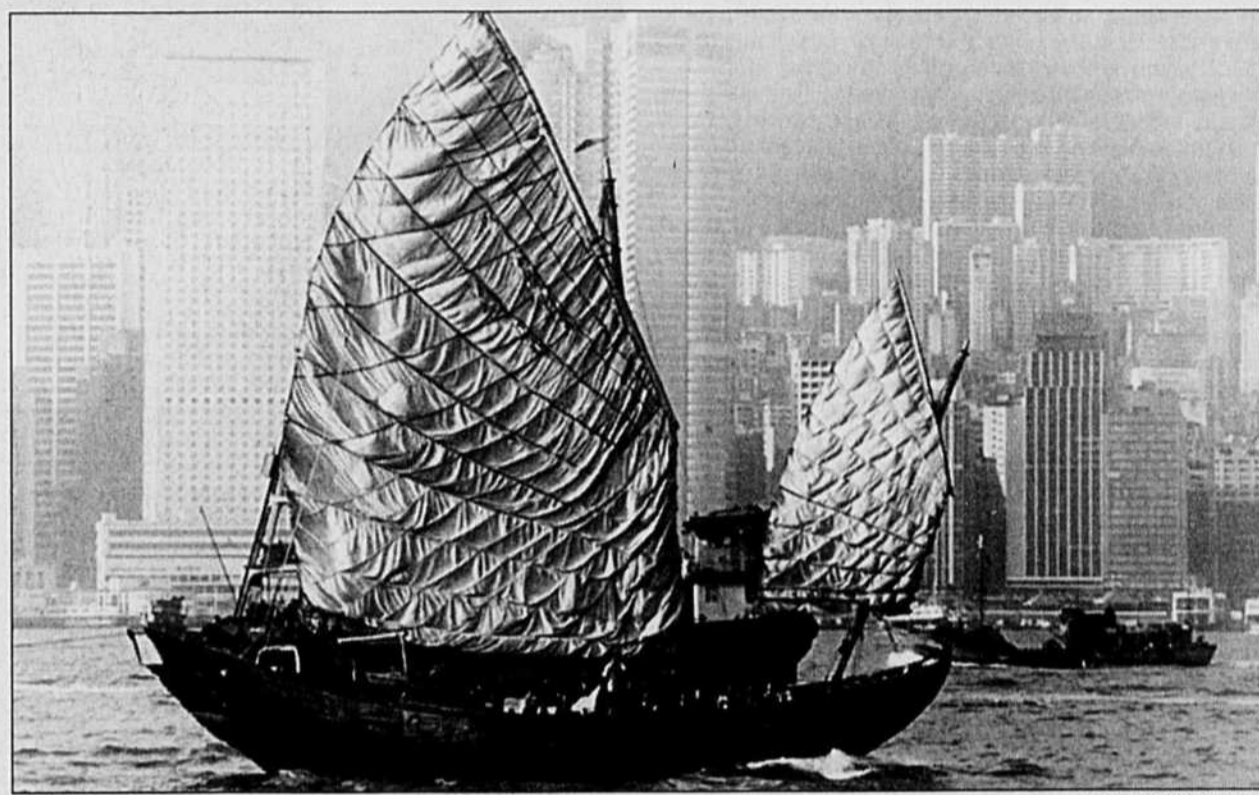
Des garde-fous seront donc improvisés et testés. Mais, curieusement, personne n'estime que la sécurité passe par un bilan sérieux de 15 ans de «globalisation» financière. Comme s'il y avait un danger à tenter de mettre à plat les avantages et les inconvénients d'un mouvement qui bouleverse la planète entière. Tenter de savoir qui, de l'État ou des marchés, apporte la meilleure réponse quant à l'allocation des ressources, la diversification des risques, l'évaluation des valeurs fondamentales ou l'efficacité de l'information relèverait-il d'une activité politico-idéologique? Hélas, il semble que oui! Une réponse cohérente à chacune de ces questions passe par l'allégeance à une école de pensée.

Idée contestée

Ainsi, l'idée libérale selon laquelle les marchés sont l'instrument de la meilleure allocation des ressources pour un développement économique harmonieux a toujours été contestée par les économistes néo-keynésiens et marxistes. Ceux-ci continuent de revendiquer un rôle clé pour et par l'État national. Et là, les arguments s'échangent sans jamais se croiser. Ainsi, il est notoire que les plus grands succès économiques de ces 20 dernières années sont dus essentiellement à des croissances endogènes.

La Corée, le Japon, notamment, se sont taillés une place respectable dans l'économie mondiale grâce à une relative fermeture de leurs économies, une politique industrielle vigoureuse financée de manière autoritaire par l'appareil bancaire, le tout étayé sur l'ouverture des marchés occidentaux qui assuraient un débouché à la production. Une méthode qui peut de moins en moins être érigée en modèle, tant l'accès au marché mondial oblige aujourd'hui des puissances moyennes à pratiquer parallèlement une politique d'ouverture progressive de leur commerce comme de leur marché financier. Mais pour les pays qui n'avaient pas l'assise financière suffisante, les marchés ont joué un rôle essentiel dans la croissance de leurs économies. Les statistiques de la Banque mondiale montrent clairement que les flux financiers en direction de l'Amérique latine, de l'Asie ou de l'Afrique ont été multipliés par trois entre 1990 et 1997. De 98,3 milliards de dollars en 1990, les ressources à long terme des pays en développement, y compris les «dragons» et «tigres» asiatiques, sont passées à 300 milliards en 1997. Sur cette somme, les flux d'origine gouvernementale ont régressé, passant de 56,4 à 44,2 milliards, tandis que les flux d'origine privée sont passés de 42 à... 256 milliards au cours des huit dernières années.

Mais face à ces chiffres en faveur de l'utilité des marchés, une double critique surgit aussitôt. La première touche aux inégalités. L'afflux de capitaux a entraîné un développement économique inégal au sein de chaque pays, créant des zones de croissance forte accompagnées d'un surcroît de pauvreté pour celles qui restaient à l'écart. Par ailleurs, au nord comme au sud, ces flux de capitaux privés ont engendré et multiplié les «bulles» financières spéculatives, notamment dans l'immobilier. Si bien que, de nouveau, la question de l'allocation des ressources surgit. «Malgré des techniques



ARCHIVES LE DEVOIR

L'afflux de capitaux a entraîné un développement économique inégal au sein de chaque pays, créant des zones de croissance forte accompagnées d'un surcroît de pauvreté pour celles qui restaient à l'écart.

financières de plus en plus sophistiquées, [les crises ont] pour origine une mauvaise allocation des capitaux qui impose des fluctuations brutales aux marchés et limite leur capacité de régulation», indique Jérôme Sgard, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Retour à la case départ, donc.

À la décharge des marchés, il importe de ne pas oublier que le décloisonnement a permis aux entreprises comme aux États de se financer à meilleur compte. La fin de l'encadrement du crédit, le pilotage de la masse monétaire par les taux, la fin du contrôle des changes, la possibilité donnée aux multinationales comme aux PME de prêter leur excédent de trésorerie, ont fait sauter le monopole bancaire sur le crédit et obligé ces mastodontes financiers à baisser leurs taux et à améliorer leur productivité. Cette pression nouvelle de la concurrence a eu toutefois un corollaire inquiétant: elle a obligé les banques à prendre des risques accrus et très spéculatifs sur les marchés financiers pour regonfler leurs marges. Quant à la volatilité des cours, accrue par la déréglementation des marchés, elle finit également par coûter cher aux acteurs économiques: un trader peut ainsi arriver à sécuriser parfaitement des capitaux contre le risque de change ou de taux, par exemple, mais au moyen d'une multiplication des opérations qui finissent par avoir un coût plus élevé qu'il y paraît.

Impossible bilan

Autre accusation: le court terme contre le long terme. Accuser les marchés de ne se préoccuper que du court terme n'est pas non plus exact. L'internationalisation des

fonds de capital-risque est aujourd'hui une donnée de base de l'innovation et de la recherche technologique appliquée. Les fonds de capital-risque américains ou anglais ont commencé depuis longtemps l'avarice des capitaux à risque français à l'égard des PME de haute technologie. À cet égard, la récente mesure fiscale inaugurée, avec succès, par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Économie, pour grossir les fonds proprement nationaux de capital-risque pourrait bien se révéler une erreur. A quoi bon donner une échappatoire fiscale uniquement française à des dizaines de milliards de francs, alors que le marché international des capitaux à risques suffit à cofinancer largement l'investissement national dans les hautes technologies? Surtout que, parallèlement, une législation restrictive en matière de *stock options* (actions gratuites destinées à motiver les cadres des PME innovantes) encourage les PME à se délocaliser à l'étranger.

Bref, impossible d'établir un bilan! Comme si les concepts classiques peinaient à cerner une réalité à la fois nouvelle et surtout mouvante. Telle est d'ailleurs l'idée avancée par Nicolas Bouleau, professeur de mathématiques à l'École des ponts et chaussées et spécialiste de mathématiques financières. «Il n'y a pas de réalité économique objective qui permette de dire que les marchés s'égareront. Les marchés sont aussi la réalité économique et le discours qu'ils tiennent sur les valeurs ou les économies nationales doit être pris en compte.» En d'autres termes, les marchés financiers sont devenus un authentique «pouvoir», au même titre que «la science» ou «l'organisation de la vie politique nationale», continue Nicolas Bouleau.

Un pouvoir politique secoué

Quand Muhammad Mahattir, premier ministre de Malaisie, impute l'effondrement de l'économie malaysienne à une conspiration de la finance internationale, ou quand le gouvernement japonais réclame des garde-fous pour empêcher que son système bancaire ne soit balayé par la spéculation, tous deux disent à peu près la même chose. Le pouvoir politique national est interrogé, secoué et mis en demeure de s'expliquer et de se réformer face aux mouvements erratiques qui affectent les marchés de capitaux. Marchés dont la réalité économique est aujourd'hui aussi incontournable qu'Internet ou la bombe atomique.

Le cas indonésien est le dernier exemple en date de cette interpellation du politique par le financier. En se retirant massivement du pays, les capitaux spéculatifs de non-spéculatifs ont mis à nu la dictature de la famille Suharto, le pillage et la corruption qui avaient été organisés à l'échelon national. «Pour faire des affaires là-bas, il valait mieux savoir l'organigramme de la famille en tête que des règles de bonne gestion», se souvient un banquier qui a longtemps été en poste en Asie.

C'est parce que la «dangerosité» des marchés financiers est exacerbée par l'opacité et la corruption que le Fonds monétaire international a fait de la lutte contre la «bad governance» l'une de ses tâches principales.

Qu'est-ce que la *bad governance*? «Un mot qui recouvre la corruption, le népotisme, le clientélisme, les monopoles, les relations incestueuses entre les États, les banques et les entreprises. Penser qu'on ne pourra venir à bout des crises en ne s'attaquant qu'à la composante macroéconomique, c'est tout simplement se tromper de crise... et de siècle», explique Michel Camdessus, directeur général du FMI au Monde (Le Monde du 24 avril). Nous sommes dans un monde nouveau, avec ses chances et ses périls. C'est un changement dont nous ne mesurons pas encore la portée. Mais vraiment nous avons changé de siècle.»

Un modèle de société

À notre insu presque, les marchés financiers deviennent porteurs d'un modèle de société. Pour qu'ils puissent fonctionner, entreprises industrielles et financières, milieux politiques et économiques doivent produire toujours plus d'information et de transparence. Une révolution pour les pays d'Asie ou d'Afrique où les liens entre milieux politiques et lieux d'affaires sont de traditions. Sans parler des pays occidentaux où la déréglementation s'est accompagnée d'une montée en ligne des affaires de corruption.

C'est en tout cas en direction de plus de transparence que les gouvernements du G7 s'acheminent. Favori-

ser les échanges de données entre les places boursières et les autorités de surveillance, dissiper au maximum l'opacité financière sur les pays, les banques et les entreprises, mieux responsabiliser les multinationales financières pour faire régner la clarté sur les marchés pourraient avoir des effets positifs. Mais qui ne seront pas sans répercussion sur les systèmes politiques nationaux.

Le débat sur ce sujet ne fait que commencer: pour Christian de Bois-sieu, professeur à Paris-I, cette transparence passe par un renforcement du pouvoir de contrôle des organisations multilatérales. «Étant donné le renforcement des exigences prudentielles, la Banque des règlements internationaux [BRI], déjà très impliquée dans ce domaine, devrait se voir doter de nouvelles missions et moyens supplémentaires.»

La transparence sur le marché financier aura-t-elle les mêmes effets que les panneaux d'information sur le périphérique à Paris? Informés en temps réel de l'état du trafic et du temps qu'ils mettront à joindre l'une ou l'autre des portes de Paris, les automobilistes fous ont fini par lever le pied. Le nombre des accidents a baissé et le trafic s'en est trouvé mieux réglé. Curieusement, toutefois, le nombre des voitures empruntant le périphérique a aussi baissé.

POUR TOUS VOS PLACEMENTS DEPUIS 1967

Tassé le Boursier

(514) 879-2100

ou de l'extérieur de Montréal

1 800 55 TASSÉ

8 2 7 7 3

Tassé est membre des Bourses de Montréal et de Toronto, de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, ainsi que du Fonds canadien de protection des épargnants.



Montréal (Siège social) (514) 879-2100

Chandler (418) 689-5482 • Drummondville (819) 472-5635 • Granby (514) 375-3711 • Kamouraska (418) 492-2740 • Laval (514) 682-8800 • Longueuil (514) 679-4229 • Magog (819) 868-2716 • Québec (418) 647-1050 • Rimouski (418) 722-6050 • Saint-Jean (514) 347-7511 • Sherbrooke (819) 562-3045 / (819) 823-1722 • Sorel (514) 742-0419 • Valleyfield (514) 371-0368

ÉCONOMIE

EN BREF

L'industrie du papier à 88 %

(Le Devoir) — L'industrie canadienne du papier journal a opéré à 88 % de sa capacité de production en avril, comparativement à 98 % en avril 1997. Les envois totaux ont chuté de 11,1 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'une baisse de 31,8 % dans les expéditions outre-mer. Par ailleurs, les expéditions aux consommateurs américains sont demeurées inchangées durant cette période malgré un arrêt de travail sur la côte Ouest. Les inventaires détenus par les producteurs canadiens s'élevaient à 334 000 tonnes à la fin d'avril, en hausse de 16 000 tonnes par rapport à la fin de mars. La consommation des quotidiens américains, qui représente plus de 80 % de la consommation totale américaine de papier journal, a progressé de 2,7 % en avril, enregistrant ainsi une hausse annuelle pour un seizième mois consécutif. Les stocks des quotidiens américains étaient équivalents à 42 jours d'approvisionnement. Au terme des quatre premiers mois de 1998, le taux d'utilisation des capacités de production se chiffrait à 89 %, contre 97 % pour la période correspondante de 1997.

La Banque de Hong-Kong améliore son bénéfice

Vancouver — La Banque de Hong-Kong du Canada a enregistré une hausse de 23,5 % de son revenu net consolidé au deuxième trimestre, qui s'est établi à 42 millions, comparativement à 34 millions pour la même période l'année dernière. Le rendement des capitaux propres était de 23,9 %, par rapport à 21 % pour la même période en 1997. Dans un communiqué, la Banque de Hong-Kong du Canada explique que ces résultats sont attribuables à la forte croissance réalisée au chapitre des prêts, plus particulièrement des prêts commerciaux et des prêts hypothécaires, de même qu'au chapitre des commissions sur le marché financier et des revenus tirés des fonds communs de placement. Le total des éléments d'actif au 30 avril 1998 était de 25 milliards, ce qui représente une augmentation de 6,7 % par rapport à l'an dernier. Après six mois, le bénéfice net atteint 79 millions contre 65 millions au premier trimestre de 1997.

Taux de chômage record au Japon

Tokyo (AP) — Gonflé par les effets de la crise économique en Asie, le nombre de chômeurs au Japon a continué d'augmenter en avril, pour le troisième mois consécutif, pour atteindre un taux record de 4,1 % de la population active, soit 2,9 millions de personnes, contre 3,9 % en mars et 3,6 % en février, a annoncé le gouvernement hier.

Armstrong prolonge son OPA sur Domco

Paris (AFP) — Le groupe américain Armstrong a annoncé hier qu'il prolongeait son OPA hostile sur Domco jusqu'au 31 juillet. Domco est une filiale du groupe français Sommer Allibert, qui a fusionné en décembre dernier avec l'allemand Tarkett. Armstrong, basé à Lancaster, a indiqué dans un communiqué reçu à Paris qu'il maintenait son prix de 26,50 \$ par action Domco. L'offre d'Armstrong arrivait à expiration le 29 mai. Le groupe américain a précisé qu'il avait étendu son offre jusqu'au 31 juillet pour donner le temps à la Commission des valeurs mobilières du Québec de décider ou non si l'opération entre Tarkett et Sommer Allibert constitue une prise de contrôle illégale de Domco et si Tarkett est tenu de faire une offre équivalente aux actionnaires de Domco. Selon le communiqué, la CVMQ, qui a déjà tenu des audiences sur cette affaire, reprendra les audiences le 1^{er} juin.

Cascades ferme son usine de Joliette

(Le Devoir) — Cascades a annoncé, en début de soirée hier, la fermeture temporaire de son usine de feutre organique de Joliette. « En raison de conditions de marché difficiles ainsi que des problèmes de rentabilité que connaît l'usine de Joliette, la direction de Cascades a décidé de suspendre les opérations de celle-ci pour une période indéterminée. Mentionnons que le marché dans lequel évolue cette usine est très compétitif, les prix de vente ont connu d'importantes baisses au cours des derniers mois et les carnets de commandes sont faibles », a résumé Cascades, dans son communiqué. Sans préciser le nombre d'emplois touchés, l'entreprise a ajouté qu'au cours des prochaines semaines « la direction étudiera les différentes solutions possibles quant à l'avenir de cette usine », tout en précisant que l'usine de saturation située sur le même site demeurera en opération.

Permission de trouver une meilleure offre

La CVMQ donne aussi raison à Fonorola

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) s'est rangée à l'avis de son pendant ontarien: les actionnaires de Fonorola ne pourront pas déposer leurs actions en faveur de l'offre de Call-Net Entreprises avant le 26 juin prochain afin de permettre à la direction de la cible de trouver un acheteur disposé à offrir davantage.

Au terme d'une audience publique tenue hier, la CVMQ a modifié son interdiction touchant la pilule empoisonnée de Fonorola pour la reporter le 26 juin. Maintenir cette interdiction aurait signifié que Call-Net aurait pu prendre possession des actions de Fonorola si les deux tiers des titres avaient été déposés au terme de son offre qui prenait fin hier à minuit.

Jeudi, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait accordé à la direction de Fonorola jusqu'au 26 juin pour dénicher un chevalier blanc disposé à présenter une meilleure offre que Call-Net.

Les commissaires de la CVMQ se sont montrés sensibles à la preuve présentée par Fonorola concernant des discussions avancées avec une société étrangère intéressée à acquérir la totalité des actions de Fonorola. Une lettre de McCarthy Tétraut, au nom de ce client anonyme, en faisait foi. Cette société a entre-

pris une vérification diligente.

« D'autres offres concurrentes à des conditions plus avantageuses que celles offertes par Call-Net Entreprises font également l'objet de discussions », écrivent les commissaires dans leur décision. En outre, il existe, selon eux, des motifs sérieux de croire qu'une offre concurrente avantageuse puisse être présentée dans un délai raisonnable.

« Fonorola et Call-Net ont par ailleurs précisé qu'elles se sont entendues pour recommander à la commission de reporter au 26 juin l'application de l'interdiction, indique la CVMQ.

« Nous sommes heureux de la décision de la Commission des valeurs mobilières du Québec car elle nous assure de pouvoir disposer des 60 jours prescrits par le Régime des droits des actions [la pilule empoisonnée] aux fins de l'exploration d'autres avenues stratégiques », écrit la direction de Fonorola dans un communiqué émis hier. Selon elle, les décisions des deux commissions confirment que le conseil de Fonorola « a agi et continue d'agir en vue d'augmenter la valeur de la Société pour ses actionnaires ».

La pilule empoisonnée

La pilule empoisonnée de Fonorola prévoit une distribution d'actions à ses actionnaires advenant la prise de possession, avant 60 jours ouvrables, des actions déposées en fa-

veur d'un éventuel acheteur dans le cadre d'une offre publique d'actions (OPA), ce qui rend la transaction irréalisable.

Call-Net Entreprises, de son côté, ne lâche pas prise. La société a prolongé son OPA de 1,6 milliard jusqu'au 8 juin prochain sans la modifier. « Il n'y a aucune raison de changer notre offre. C'est la seule offre sur la table », a dit M. Koor. Il a laissé entendre que l'offre de Call-Net sera prolongée de dix jours en dix jours au besoin. « Ça nous donne des options. Le marché change en un mois », a-t-il dit.

M. Koor s'est montré satisfait de la décision de la commission. « La pilule empoisonnée disparaît complètement le 26 juin », a-t-il souligné. Selon lui, deux incertitudes viennent de se dissiper. La première, c'est qu'une date est maintenant fixée pour l'échéance de l'OPA. La deuxième, c'est que « Fonorola vend la totalité de ses actions » et ne cherche plus à conclure une alliance stratégique.

Le porte-parole de Fonorola, Roy Winnick, a rejeté cette interprétation, la qualifiant de fausse. « Jan Peeters [le président et chef de la direction de Fonorola] n'a pas dit qu'il vendrait nécessairement la totalité de la compagnie », a-t-il dit. La société que représente McCarthy Tétraut s'intéresse à la totalité des actions de Fonorola, « mais la direction discute avec d'autres sociétés », a-t-il signalé.

1,2 milliard au Trésor public

La lutte contre le travail au noir rapporte gros

Les secteurs où les efforts de récupération ont été les plus profitables ont été la construction et la rénovation

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — En 1997-1998, la lutte contre le travail au noir et la récupération fiscale ont rapporté 1,2 milliard au Trésor public, soit 100 millions de plus que les 1,1 milliard prévus par le ministère du Revenu.

Cette récupération représente ni plus ni moins que le budget total du ministère de la Famille et de l'Enfance, a indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais.

Les secteurs où les vérifications et les efforts de récupération ont été les plus profitables ont été la construction et la rénovation avec 136,8 millions; les services professionnels avec 99,3 millions; le vêtement, les textiles et les bijoux avec 73,5 millions; l'alimentation et l'hébergement avec 70 millions; et l'automobile et les transports avec 106 millions. « Sur les 1,28 milliard que nous avons récupérés, a expliqué Mme Dionne-Marsolais, 922 millions l'ont été dans les entreprises et 354 millions chez les particuliers. »

La ministre a précisé que pas moins de 164 millions ont été récupérés auprès d'entreprises qui ne versaient même pas à l'Etat les montants prélevés à la source sur la paie de leurs employés.

Toutes les campagnes menées par le ministère du Revenu ont aussi donné des résultats puisque dans l'industrie du vêtement, par exemple, on a enregistré, en 1997, une hausse de 5,2 % du nombre d'employés déclarés représentant 8 % de la masse salariale. Dans le secteur de la construction, le nombre de travailleurs qui ne déclaraient pas la totalité de leurs revenus a aussi diminué de 60 %.

Croisement des données

Ces résultats ont été obtenus grâce, surtout, aux mesures permettant le croisement des données confidentielles des différents ministères ou organismes québécois.

Le sous-ministre adjoint à la planification au Revenu, Michel Bordeleau, a précisé que les nouvelles technologies de l'informatique ont grandement favorisé l'atteinte des objectifs. « On a utilisé de façon beaucoup plus poussée les renseignements que détenait déjà le ministère du Revenu, a-t-il affirmé, notamment les relevés d'emploi et de placement qui ont été croisés avec des données déjà disponibles. »

M. Bordeleau a ajouté que les fichiers de l'assurance automobile et de la Régie de l'assurance-maladie ont été d'un grand secours. La ministre a pour sa part indiqué que les institutions financières et les employeurs ont aussi contribué à l'atteinte des objectifs.

Mme Dionne-Marsolais estime que, si rien n'avait été fait pour contrer le travail au noir, c'est pas moins de 2,1 milliards qui auraient été perdus. Dans les faits, et malgré tous les efforts déployés, le Trésor québécois a quand même perdu, en 1997-1998, 1,6 milliard dans l'économie souterraine, le travail au noir et l'évasion fiscale encore plus que ce qu'il a récupéré. C'est pourquoi Mme Dionne-Marsolais a clairement indiqué que la lutte était loin d'être terminée. « Avec des crédits additionnels de 60 millions, pour des résultats de 440 millions, au seul chapitre de l'évasion fiscale, chaque dollar investi dans la lutte au noir en 1997-1998 a rapporté 7,33 \$ à l'ensemble des contribuables québécois », a-t-elle affirmé.

Le porte-parole de l'opposition libérale, Russell Williams, est d'accord avec la lutte contre le travail au noir. Il n'avait cependant pas de compliments à faire au gouvernement. Il a même surpris en disant comprendre, d'une certaine façon, ceux qui s'adonnent à l'évasion fiscale. « Le gouvernement utilise la seule façon originale qu'il a trouvée pour augmenter les revenus de l'Etat. Il est incapable de revitaliser l'économie québécoise, alors que les familles veulent payer moins de taxes. Même si je ne suis pas d'accord avec l'évasion fiscale, je ne suis pas surpris de constater que des travailleurs s'adonnent au travail au noir parce qu'ils sont dans le rouge. »

Poursuivi par Desjardins pour diffamation

Le Regroupement des victimes demande à Québec d'assumer sa défense

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Devant répondre d'une poursuite de plus de 2,5 millions pour diffamation, le Regroupement des victimes des caisses populaires a déposé une requête devant la Cour supérieure demandant qu'il revienne à la Confédération des caisses Desjardins ou au Procureur général du Québec le soin d'assumer les frais de sa défense.

Le Regroupement allègue le déséquilibre des rapports de force et les répercussions d'une défaite, découlant d'une défense inadéquate, sur les libertés fondamentales des citoyens.

« Cette opération [la poursuite du Mouvement Desjardins contre le Regroupement] n'a qu'un but: demander à un juge de passer outre à la Charte des droits et libertés et au Code civil du Québec, pour ne nommer qu'eux, pour démolir le Regroupement et tout Québécois qui va oser parler de ce qui se passe dans le Mouvement Desjardins et contester d'une façon ou de l'autre. La démarche entend brimer directement le droit de tout citoyen d'avoir une défense pleine et entière, le

droit de jouissance de ses droits civils, la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de conscience, le droit du public à l'information, etc. », a soutenu le Regroupement.

Reportages négatifs

C'est à la suite d'une série de reportages négatifs, nourris en grande partie par les propos dénonciateurs du Regroupement des victimes des caisses populaires, que le Mouvement Desjardins a entrepris d'emprunter la voie des tribunaux afin de protéger son intégrité. Il a fait parvenir, le 9 avril dernier, une mise en demeure enjoignant le Regroupement à se rétracter publiquement. Cette mise en demeure étant restée lettre morte, le mouvement coopératif est passé de la menace au geste en déposant, le 15 mai dernier, une poursuite de plus de 2,5 millions pour atteinte à la réputation et à la vie privée. Si la cour lui accorde ces dommages, la somme obtenue sera versée à la Fondation Desjardins vouée à l'éducation et à la responsabilité des jeunes.

Représentés par Raynald Langlois, les requérants ont alors fait état de

leur exaspération face à « deux ans de harcèlement systématique de la part de personnes qui ne cherchent qu'à salir la réputation du Mouvement, de ses dirigeants et de ses employés ». Le président du mouvement coopératif, Claude Béland, avait ajouté: « La Confédération des caisses Desjardins reconnaît et encourage la liberté d'expression. Cependant, cette liberté doit s'exercer dans le but de promouvoir la vérité, la participation politique ou sociale et l'accomplissement de soi. Elle ne doit pas être la servante d'une minorité d'individus qui agissent par vengeance suite aux démentis qu'ils ont eus avec Desjardins dans le cadre de leurs dossiers personnels et qui se sont résolus en leur défaveur, ni servir à attaquer ou à miner la crédibilité de Desjardins. »

Dans sa requête, Desjardins demande au tribunal, outre des dommages moraux et exemplaires de 2 525 000 \$, « d'enjoindre aux représentants du Regroupement de se rétracter publiquement, de cesser de publier, diffuser, offrir au public, reproduire ou faire circuler toute réclamation ou texte produisant les propos diffamatoires, notamment sur le site Internet du Regrou-

pement, de désactiver ce site dans les douze heures suivant l'ordonnance. »

Dans sa requête déposée jeudi en Cour supérieure, le Regroupement des victimes demande à la cour de condamner la Confédération des caisses populaires Desjardins ou le Procureur général du Québec à payer à ses procureurs la somme de 250 000 \$ à titre de provision pour frais dans ce dossier. Il demande également à la cour de suspendre les procédures entreprises par le Mouvement Desjardins tant et aussi longtemps que cette provision n'est pas versée. Il est prévu que la requête de Desjardins soit présentée lundi prochain alors que celle du Regroupement sera présentée le 25 juin.

Défense pleine et entière

Le Regroupement fait valoir son droit à une défense pleine et entière en invoquant plusieurs articles du Code civil et de la Charte québécoise des droits et libertés, tout en rappelant qu'il doit se défendre contre un géant dont les actifs globaux sont de plus de 71,7 milliards. Il fait valoir également le risque de perdre, s'il ne se

défend pas adéquatement, l'une ou l'autre de ses libertés fondamentales, soit la liberté de conscience, la liberté d'opinion et d'expression, de même que la liberté d'association.

Le Regroupement affirme également que, s'il intentait des procédures contre Desjardins, il le ferait au moyen d'un recours collectif et non sur une base individuelle, avec la possibilité de faire une demande d'aide financière au fonds d'indemnisation. « Or, en défense, aucun organisme d'aide de ce genre n'est prévu par la loi. » Et le Regroupement prétend qu'il agit et fait valoir les droits d'environ quatre millions de citoyens des caisses populaires, qu'il a reçu « des communications par plusieurs centaines de citoyens québécois qui se sont plaints [auprès du Regroupement] des agissements [de Desjardins] et qui ont fait du Regroupement des victimes des caisses populaires leur porte-parole. »

Il conclut, enfin, qu'il n'a aucunement les moyens d'assumer privéement les frais d'une telle défense, « laquelle est plutôt générale et d'intérêt public » que du ressort du seul intérêt privé.

Une première chez Ford Canada

Deux vice-présidents du Québec

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Pour la première fois, Ford Canada comptera deux vice-présidents originaires du Québec.

Robert Girard, un natif de Montréal, a été nommé vice-président au marketing. Gilles Contant, un autre Montréalais d'origine, a été nommé vice-président au service à la clientèle. « Je crois que ces nominations révèlent l'importance grandissante de la diversité de l'expérience dans les divers aspects du commerce automobile, tant au Canada que dans les autres pays, a déclaré la présidente et chef de la direction de Ford Canada, Bobbie Gaunt, en conférence de presse hier. Alors que Ford continue de se mondialiser, de nouvelles possibilités s'offrent aux employés de Ford Canada, à la fois au Canada et à l'étranger. »

M. Girard a été directeur régional de Ford Canada au Québec de décembre 1991 à janvier 1995. Il a alors été transféré chez Ford aux États-Unis, où il a occupé différentes positions en marketing. Il a notamment été directeur de marque pour les vé-

hicules sport tout-terrain, comme les Ford Explorer et les Ford Expeditions.

De son côté, M. Contant a été directeur régional au Québec de janvier 1995 jusqu'à aujourd'hui. Il sera remplacé à ce poste par François Trudeau, qui a occupé divers postes de direction au sein de l'entreprise au Québec, en Ontario et en Alberta. Ford Canada possède 124 concessionnaires Ford et Lincoln Mercury au Québec. Ils ont vendu 55 200 voitures et camionnettes dans la province en 1997, ce qui représente une amélioration de 10 % par rapport à l'année précédente. Cela représente également 18 % des ventes de Ford Canada à l'échelle nationale.

M. Girard a affirmé qu'il y avait encore de la place pour de l'amélioration au Québec. Il a dit croire que la Cougar sera bien très reçue dans la province, tout comme la nouvelle Windstar, avec une quatrième porte, à l'automne.

Ford Canada s'était d'ailleurs débrouillée pour installer une rutilante Cougar vert foncé dans la salle où avait lieu la conférence de presse.

Jamais dans les cinq premiers au monde depuis 1987

Le marché boursier canadien a souffert de la faiblesse du dollar

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Depuis 1987, le marché boursier canadien ne s'est jamais classé parmi les cinq premiers au monde en raison de la faiblesse de notre devise et de la difficulté qu'éprouvent les entreprises du secteur des ressources naturelles, estime le gestionnaire principal de la Bank of Ireland Asset Management (BIAM), Michael McCarthy.

Lors d'une rencontre avec la presse économique de Montréal hier, M. McCarthy a expliqué que la performance de ces entreprises, qui représentent une bonne part des titres inscrits en Bourse au pays, ont entraîné une baisse globale de la performance du marché boursier canadien. Selon les données de Morgan Stanley Capital International, le Canada représente 2,5 % de la valeur des marchés boursiers internationaux, alors que les États-Unis représentent 49,7 % de la valeur des marchés, l'Europe 32,1 % et la région pacifique 15,7 %.

Par ailleurs, lorsqu'on regarde le classement mondial des cinq premiers marchés au monde, on constate que le marché boursier canadien n'est pas compétitif comparativement à des économies qui ne font pas parties du G7.

En 1997, par exemple, les cinq premiers pays au monde étaient l'Italie, le Mexique, le Brésil, l'Allemagne et les États-Unis. En 1996, le Brésil se classait bon premier, suivi de l'Espagne, de Taïwan, de Hong-Kong et de l'Allemagne. Enfin, en 1995, la Suisse terminait au premier rang, suivie des États-Unis, de la Suède, de l'Espagne et des Pays-Bas.

La BIAM, qui compte comme client depuis le 1^{er} mai la firme montrealaise de gestionnaires Talvest, estime dans ce contexte que les investisseurs canadiens qui décident de confiner leurs placements au pays perdent de belles occasions d'affaires.

Quand l'économie canadienne connaît des ratés (un ralentissement

ou une récession), les économies ailleurs dans le monde peuvent continuer de croître.

La BIAM, qui a une capitalisation de quelque 12 milliards de dollars canadiens, investit pour sa part au sein de marchés bien établis, comme aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne. Mais elle n'investit pas en fonction du pays.

« Nous investissons dans les entreprises, non dans les pays, souligne M. McCarthy, en fonction de la qualité du produit et de la qualité de la gestion de l'entreprise. »

Santé et télécommunication

Composée d'une équipe de 14 gestionnaires, la BIAM investit notamment dans les secteurs de la santé et des télécommunications. M. McCarthy a mentionné que la BIAM investissait aussi dans les médicaments « life style » comme le prozac. « C'est un secteur qui connaît une forte croissance », précise-t-il.

L'univers initial de la BIAM compte près de 36 000 titres. Cet univers est ramené à 2500 en appliquant des contraintes liées à la liquidité, à l'économie et à l'instabilité politique.

Les choix des gestionnaires réduisent par la suite ce nombre à quelque 1300 titres. L'analyse des entreprises permet encore de réduire davantage l'univers pour le ramener à environ 575 titres. Enfin, au terme de ce processus de filtrage, la BIAM se retrouve avec un univers de placement de 90 à 110 titres.

La BIAM ne fait pas d'investissement à court terme. « Nous investissons pour des périodes de trois ans de croissance, explique M. McCarthy. [...] On recherche des entreprises qui triplent leur taille à tous les trois ans. »

La BIAM, qui a été fondée en 1966, gère plus de 47,4 milliards de dollars canadiens dans le monde et a des bureaux à Dublin, à Montréal, à Greenwich (E.-U.), à Santa Monica, à Londres, à Francfort, à Melbourne et à Jersey.

• ÉCONOMIE •

Transport des marchandises

Montréal est devenue une plaque tournante

LE DEVOIR

Après une longue phase de développement, de transition puis de transformation, le région de Montréal est devenue aujourd'hui un grand centre de transport de marchandises intermodal et international. Son port, le plus achalandé sur la route de l'Atlantique Nord dans le segment des conteneurs, se retrouve au cœur de ce système intermodal. À ses côtés est appelé à se développer le fret aérien, sous l'affirmation des nouvelles vocations aéroportuaires de Dorval et de Mirabel.

Dans un rapport intitulé *Le Transport, un secteur stratégique pour la région de Montréal*, qui fait la synthèse d'analyses portant sur chacun des quatre modes de transport de marchandises (ferroviaire, maritime, routier et aérien), Montréal International propose un tableau de bord pour cette discussion devant animer le Forum sur le transport des marchandises. Ce forum, se déroulant à Montréal le 17 juin, coïncide avec la Semaine nationale du transport, qui s'étend du 31 mai au 6 juin. On veut, dans ce rapport, alimenter le débat autour de quatre grandes questions:

- ou en est le secteur des transports? Comment son rôle stratégique a-t-il évolué?
- quelles sont les perspectives ou les plans d'entreprise des transporteurs et des organismes de gestion?
- quelles sont les grandes priorités d'action?
- quels sont les éléments de promotion internationale qui s'en dégagent?

Survol historique

D'entrée de jeu, le rapport-synthèse fait un bref survol historique du développement du transport de marchandises à Montréal. «On ne peut comprendre le rôle stratégique des transports sans le situer dans son contexte historique. Le développement des transports maritime et ferroviaire a démarré à partir de cette idée que la situation géographique pouvait faire de Montréal l'entrepôt de l'Ouest canadien et du Midwest américain, la plaque tournante des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Amérique, la Grande-Bretagne étant à l'époque le principal partenaire commercial du Canada.» Les poli-

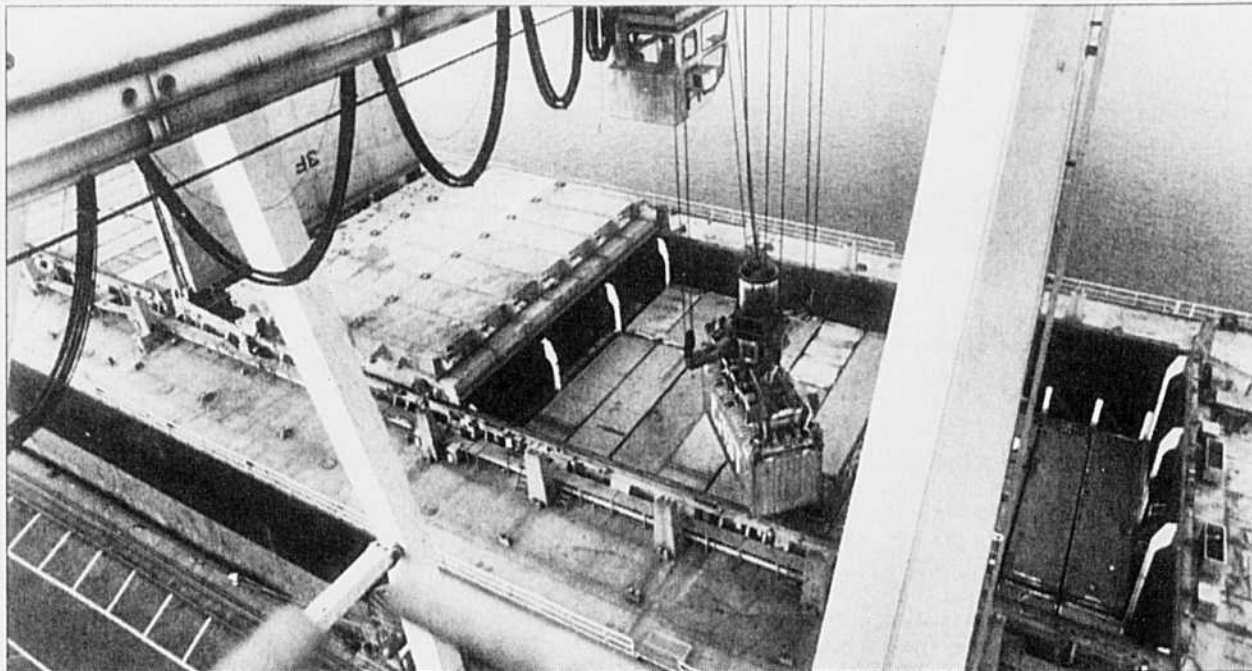
tiques protectionnistes ont donc favorisé la réalisation de ce projet: Montréal devint au tournant de 1900 la capitale canadienne des transports maritimes et ferroviaires.

«Mais dès la fin du premier conflit mondial, des changements économiques commencent à transformer les courants d'échange. Les États-Unis connaissent une croissance très rapide et remplacent graduellement la Grande-Bretagne comme premier partenaire commercial et financier du Canada. Les échanges est-ouest avec les Britanniques sont éclipsés par les relations nord-sud.»

Et le temps des bouleversements est venu, amorcé au milieu des années 1960, accéléré par le courant de la déréglementation et du libre-échange des années 1980 et 1990. Trois changements majeurs ont marqué les années 1960: l'apparition du trafic de conteneurs, la construction d'un deuxième aéroport à Mirabel et l'octroi aux transporteurs européens — jusque-là confinés à Montréal — de droits d'atterrissage à Toronto, et l'expansion rapide du camionnage. La déréglementation aura, ensuite, une incidence majeure.

«Amorcée d'abord aux États-Unis, elle se traduira, notamment, par une suppression totale de l'aide financière du gouvernement fédéral. Air Canada et le CN seront privatisés. Plusieurs des aéroports les plus importants sont cédés à des administrations locales. Dans le secteur maritime, le gouvernement décida de faire assumer les coûts directement par les utilisateurs des services visés; une réforme de l'autorité portuaire est également en cours. Pour ce qui est du camionnage, les changements législatifs sont venus faciliter l'entrée des transporteurs, entraînant une concurrence accrue tant sur le marché intérieur que sur le marché international.» Des deux modes les plus anciens, c'est le transport ferroviaire qui, dans ces bouleversements, aura connu les plus durs transformations.

«Tous ces changements ont transformé le rôle de la métropole dans le transport des marchandises. Une orientation dominante ressort: les transports remplissent de plus en plus une fonction intermodale et internationale. Cette fonction repose sur des marchés qui génèrent des revenus parmi les plus élevés et



ARCHIVES LE DEVOIR

Le transport intermodal constitue une des activités les plus rentables des transporteurs.

qui offrent les plus grandes possibilités de croissance.»

Le cœur du système

Aujourd'hui, le port de Montréal est devenu le cœur de ce système intermodal. «Grâce au port, Montréal parvient à réaliser un des projets qui avaient été imaginés au XVIII^e siècle, celui d'utiliser le couloir du Saint-Laurent pour desservir le nord-est et le Midwest américains. Il s'agit d'un véritable détournement, via Montréal, du trafic [essentiellement le conteneur] entre l'Atlantique Nord et le Midwest américain.»

La position dominante du port de Montréal se mesure ainsi:

- il accapare 38,2 % du marché des marchandises conteneurisées sur la route de l'Atlantique Nord (contre 28,9 % pour New York, son plus proche concurrent);
- il reçoit 44 % de toutes les marchandises conteneurisées qui passent par les ports canadiens (son plus proche concurrent étant Vancouver, avec 27,4 %);
- le transport intermodal constitue une des activités les plus rentables des transporteurs. Il procure 25 % des revenus du camionnage, 35 % de ceux du CP et 18 % de ceux du CN.

Au rôle de plaque tournante dévolu au port de Montréal, la région métropolitaine devrait également pouvoir miser sur le développement du fret aérien, avec la nouvelle vocation aéroportuaire de Dorval et de Mirabel. «Au delà des transferts de trafic, la concentration des vols réguliers à Dorval ouvre des possibilités quant à la diversification des routes sur le continent et l'établissement de nouvelles connexions aériennes entre l'Amérique du Nord et le reste du monde. Quant à la nouvelle spécialisation de Mirabel, elle permet de tirer profit de la croissance des activités des intégrateurs [du type FedEx, Purolator ou UPS] et du commerce tout-cargo.»

On rappelle que les 212 500 tonnes de fret enregistrées aux deux aéroports en 1996 (avant l'adoption de la nouvelle vocation des deux sites) plaçaient Montréal au 65^e rang mondial, tout juste derrière Vancouver. Sur la scène nord-américaine, la région occupait le trentième rang, faisant de Montréal une plaque tournante intermédiaire. «Le recul de Montréal sur l'échiquier aérien ne lui a pas permis de tirer profit des retombées de la formidable croissance de l'aviation civile commerciale en Amérique du Nord. Les récentes décisions d'ADM concernant la dualité aéroportuaire devraient redresser la situation.»

Les 25 ans de la Commission des transports

LE DEVOIR

La Commission des transports du Québec (CTQ) fête cette année son 25^e anniversaire. Instituée en février 1973 à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur les transports adoptée en décembre 1972, la CTQ s'est vu confier initialement la responsabilité en matière de transport routier, ferroviaire et maritime. «Un quart de siècle plus tard, la Commission exerce toujours un rôle important en ce qui concerne l'émission, le renouvellement et le transfert de permis nécessaires aux opérations des transporteurs québécois et étrangers», a-t-elle rappelé.

Tribunal administratif qui régit le transport rémunéré de personnes et de marchandises, la CTQ exerce sa compétence dans les secteurs d'activité du taxi, de l'autobus, du camionnage, du vrac, ainsi que dans le transport maritime et ferroviaire. On dénombre actuellement plus de 43 000 permis accordés par la CTQ à près de 27 000 titulaires.

Si, au cours des années, 70 la Commission des transports exerçait son rôle de façon très judiciaire, il en va tout autrement dans la décennie suivante. «La CTQ s'adapte au premier courant de déréglementation ayant pris naissance chez nos voisins du Sud au début des années 80. Le gouvernement allège alors les conditions d'entrée au marché de même que les règles gouvernant la Commission.»

La tendance s'accroît

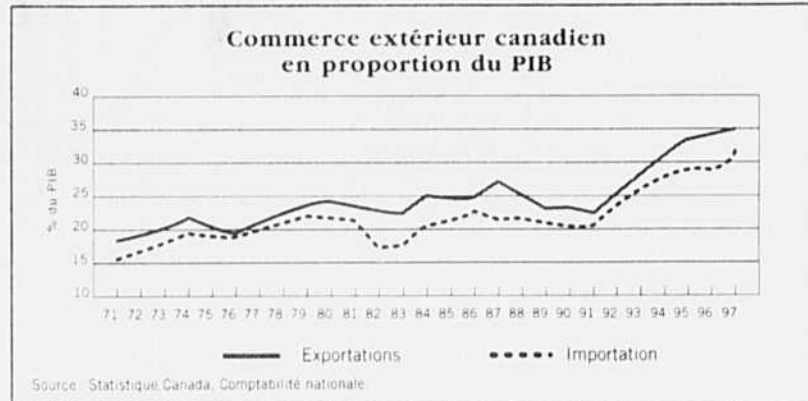
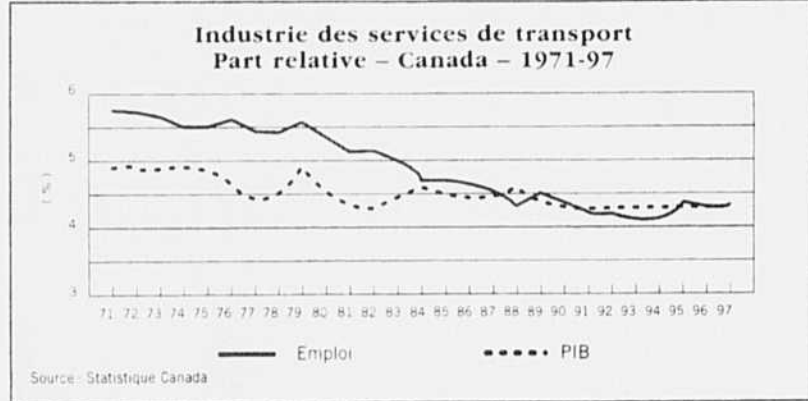
La tendance déjà amorcée s'accroît au cours des années 90. La déréglementation s'accroît avec la signature de ententes portant sur la libéralisation des marchés. Parallèlement à ce nouvel assouplissement des règles, à la CTQ, on se mobilise et on procède à un exercice de planification stratégique assorti d'une démarche qualité. Cette démarche stimule l'initiative, développe l'esprit d'équipe et débouche sur de nombreuses innovations. A titre d'exemple, un guichet unique pour les transporteurs est instauré en septembre 1996. À compter de cette date, les transporteurs qui devaient visiter de nombreux organismes gouvernementaux lors d'une demande de permis n'ont plus qu'à se présenter à un seul endroit.

«À l'aube du troisième millénaire, la Commission des transports du Québec s'appuie à recentrer sa mission à nouveau. Un projet d'encadrement du transport routier résultant de consultations entre la CTQ, le ministère des Transports du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) devrait déboucher sur la présentation d'un projet de loi», a ajouté l'organisme.

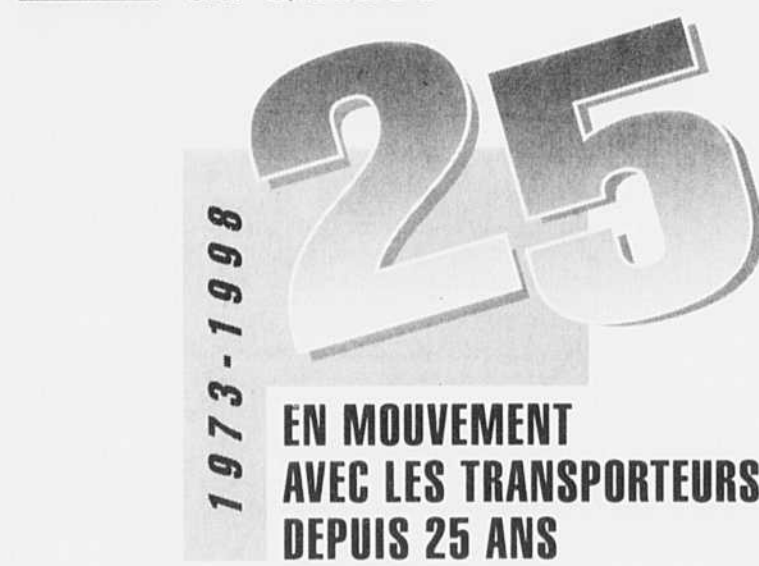
Cet important projet de loi est, à ses yeux, nécessaire en raison:

- de la déréglementation économique et de la libéralisation des marchés;
- de l'encadrement différent du transporteur public (à compte d'autrui) par rapport au transporteur privé (à compte propre) qui engendre des iniquités concurrentielles;
- de l'absence de mécanismes adéquats pour améliorer le comportement des transporteurs délinquants;
- de la volonté d'harmoniser les normes et règlements avec les autres juridictions.

«Toutes ces modifications auront pour effet de faire doubler la clientèle de la commission, compte tenu de l'ajout des transporteurs privés qui devront être inscrits au même titre que les transporteurs publics.»



Commission des transports du Québec



Un forum pour se concerter

LE DEVOIR

Le 1^{er} juin, au Radisson, Hôtel des Gouverneurs, se tiendra le premier forum sur le transport des marchandises. Sous le thème «Montréal par quatre chemins», il est organisé par le Conseil régional de développement de l'île de Montréal en partenariat avec l'Association québécoise du transport et des routes, la Ville de Montréal et Montréal International.

Ce forum vise à ce que les divers intervenants de l'industrie du transport maritime, aérien, ferroviaire et routier se concertent sur un ensemble d'orientations afin de donner un nouvel élan au transport des marchandises et à l'économie régionale.

Il y aura cinq ateliers. L'un se penchera sur le transport des marchandises comme outil de développement économique. Un autre traitera de l'aménagement du territoire et de l'environnement; les participants y étudieront les mesures à envisager pour soulager la congestion du réseau routier. Un troisième abordera les politiques gouvernementales en tant que soutien au développement de l'industrie. Dans un autre atelier, les participants discuteront des forces et des faiblesses de Montréal en matière de compétitivité. Et finalement, les participants tenteront de déterminer le rôle des intervenants dans la promotion du transport des marchandises.

Pour obtenir de l'information concernant les permis de transport rémunéré de personnes et de marchandises

- (514) 873-6424
- (418) 643-5694
- 1 888 461-2433

Internet : <http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Ministère des Transports

routier
routier
ferroviaire
ferroviaire

KILOMÈTRE
après kilomètre
LA QUALITÉ DE
nos actions
NOUS TRANSPORTE
sur la bonne voie

maritime
maritime
aérien
aérien

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

LA VENTE SE PROLONGE
JUSQU'AU 8 JUIN 1998

On récolte
ce qu'on sème.
Avec les Obligations
d'épargne du Québec.

APPELEZ-NOUS
DÈS MAINTENANT!

TAUX D'INTÉRÊT DE

4,75%

LA PREMIÈRE ANNÉE
INCLUANT LE BONI⁽¹⁾

- Taux minimums garantis jusqu'en 2003
- Encaissables en tout temps
- Capital garanti sans limites

Pour vous procurer des Obligations d'épargne du Québec, appelez un de nos agents
d'investissement dès aujourd'hui au (418) 521-5229 pour la région de Québec
ou au 1 800 463-5229, **du lundi au vendredi de 8h à 20h**
et tous **les samedis jusqu'au 6 juin de 9h à 17h.**



PLACEMENTS
QUÉBEC

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

⁽¹⁾ Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année.
Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec.
L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.

1 800 463-5229

Québec

LE FONDS OPTIMUM DE FOND OPTIMUM

Ces données, fournies par Fundata Canada inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant hier (sauf pour les rendements sur un mois (1 m) et un an (1 a), calculés à la fin du mois dernier). La valeur de chaque unité, i.e. la valeur de l'achat net par action (VANPA), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information; une confirmation du prix de vente être obtenue auprès des gestionnaires de fonds ou d'un vendeur autorisé. Var.% et Var.\$ indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine. D = distribué par le gestionnaire du fonds; G = frais de rachat; L = distribué par des vendeurs indépendants; L = frais de vente; N = pas de frais de vente; D = frais relatifs à l'achat ou au rachat, au choix; R = admissible dans un REER, Z = non disponible...

FONDS D'INVESTISSEMENT

Table of investment funds including REER Ind, Val Can Cap, AZURA GROUP, FORTISSIMO, and various international and domestic equity funds.

Table of investment funds including Can Micro Cap, Can Growth, Can Div, Can Bond, and various international equity funds.

Table of investment funds including US Growth, US Div, US Bond, and various international equity funds.

Table of investment funds including Global Growth, Global Div, Global Bond, and various international equity funds.

Table of investment funds including REER Ind, Val Can Cap, AZURA GROUP, FORTISSIMO, and various international and domestic equity funds.

OBJECTIF : PROTECTION DU CAPITAL. FONDS OPTIMUM OBLIGATIONS. Rendements: 1 an 12,3%, 3 ans 12,2%, 5 ans 10,2%, 10 ans 10,9%. * Rendements annuels moyens nets de date du 24 avril 1998. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Il est important de lire le prospectus simplifié des Fonds Optimum avant d'investir.

ÉCONOMIE

FINANCES PERSONNELLES

Poursuite antimonopole possible

À la conquête du monde par l'investissement Intel discute avec le gouvernement

En période de ralentissement, les investisseurs qui se positionnent sur les marchés étrangers ont la possibilité d'accroître leurs rendements

Investir sur les marchés mondiaux permet, d'une part, de diversifier le portefeuille et contribue, d'autre part, à réduire la volatilité associée à un même marché local.

Le légendaire John Templeton a prouvé de multiples fois que les rendements obtenus du fameux fonds Templeton Growth, qu'il est beaucoup plus rentable à long terme de se positionner sur les marchés étrangers.

Selon Morgan Stanley Capital International, le marché canadien représentait, à la fin de 1997, environ 2,5 % de la valeur boursière totale des marchés mondiaux.

dernières années, le marché boursier canadien ne s'est jamais classé parmi les cinq premiers au monde voir autre texte, page C 3!

Diversifier à l'échelle mondiale

Les décisions relatives au placement mondial ne doivent pas reposer exclusivement sur les données fondamentales de chaque marché, car les activités économiques débordent de plus en plus les frontières politiques et géographiques.

La mondialisation des entreprises nous amène à concevoir les titres boursiers dans un contexte mondial, et les investisseurs doivent ainsi mettre l'accent sur les sociétés les plus en mesure d'exploiter les thèmes économiques affichant un potentiel de croissance supérieure à long terme.

Récemment, la société Talvest lançait « le fonds global d'actions Talvest/Hyperion », dont l'objectif est la croissance supérieure à long terme grâce à une sélection active des titres.



Richard Giroux

me grâce à une sélection active des titres. Admissible au REER pour le 20 % de contenu étranger, ce portefeuille, composé de 90 à 110 titres de premier ordre à capitalisation élevée, représente une occasion en or, selon Christian Bélanger, de la société Talvest.

«Fort de son expérience de 24 ans, Michael McCarthy assure la continuité de ce fonds qui, depuis 1985, a battu l'indice mondial MSCI ainsi que la moyenne PALtrk des fonds d'actions mondiales», ajoute-t-il.

BIAM gère plus de 47,4 milliards de dollars canadiens dans le monde entier et possède des bureaux à Dublin, à Montréal, à Greenwich (E.-U.), à Santa Monica, à Londres, à Francfort, à Melbourne et à Jersey.

L'univers initial de BIAM comprend quelque 36 000 titres et est ramené très rapidement à 2500 par application des contraintes liées à la liquidité, à l'économie et à l'instabilité politique.

Avant d'investir, nous vous recommandons de lire attentivement le prospectus qui contient des renseignements importants sur les fonds global d'actions Talvest/Hyperion.

Richard Giroux est planificateur financier et conseiller en placements. Archives disponibles sur le site www.matcheconomie.com

Washington (AP) — Le fabricant des Pentium et autres puces informatiques, Intel, a indiqué jeudi qu'il discute avec la Commission fédérale du commerce (FTC) américaine au sujet de ses pratiques commerciales.

«Au terme de cette procédure, le gouvernement confirmera que notre succès a été acquis de façon légitime», a affirmé Chuck Mulroy, porte-parole de la compagnie basée à Santa Clara, en Californie.

La FTC n'a pas voulu nier ni confirmer cette procédure, qui suit de peu la poursuite du département de la Justice contre Microsoft pour abus de position dominante.

Selon l'avocat Steven Newborn, qui représente des compagnies mécontentes des pratiques d'Intel, cette dernière use de son poids pour «assurer que ses concurrents aient que ses clients soient obéissants».

Par ailleurs, mercredi, neuf jours après le lancement de la poursuite contre Microsoft, le fabricant d'ordinateurs Gateway a révélé qu'il venait d'obtenir que la compagnie dirigée par Bill Gates lui consente plus de flexibilité.

Et hier, NEC Computer a annoncé vouloir commercialiser des ordinateurs sous Windows sans le logiciel de navigation sur Internet Explorer, devenant ainsi le premier fabricant informatique à profiter d'une liberté concédée par Microsoft.

Chaque acheteur sera ainsi en mesure de déterminer quel programme il veut installer pour naviguer sur la Toile.

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Table with multiple columns: Fonds, Codes, VANPA, Var. %, Var. \$, 1m, 1an, 5an. Includes sections for SUITE DE LA PAGE C 6 and FONDS MONÉTAIRES.

Table with multiple columns: Fonds, Codes, VANPA, Var. %, Var. \$, 1m, 1an, 5an. Includes sections for FONDS MONÉTAIRES and FONDS AUTOMATES.

Table with multiple columns: Fonds, Codes, VANPA, Var. %, Var. \$, 1m, 1an, 5an. Includes sections for FONDS AUTOMATES and FONDS AUTOMATES MONÉTAIRES.

Table with multiple columns: Fonds, Codes, VANPA, Var. %, Var. \$, 1m, 1an, 5an. Includes sections for FONDS AUTOMATES MONÉTAIRES and FONDS AUTOMATES MONÉTAIRES.

LE MARCHÉ BOURSIER

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 28 mai dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Table of interest rates for various banks (Desjardins, CIBC, etc.) showing rates for different terms (30-59 days, 1 year, 3 years, 5 years) and mortgage rates.

Table of interest rates for fiduciaries (London Life, Canada Trust, SunLife, etc.) showing rates for different terms and mortgage rates.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Saudi Arabia, Australia, Barbados, Belgium, Bermuda, Brazil, Caribbean, Chile, China, Egypt, Spain, etc.

COUP D'ŒIL

Table showing market volume, closing prices, and percentage changes for various indices and sectors in Montreal.

Table showing market volume, closing prices, and percentage changes for various indices and sectors in Toronto.

Table showing market volume, closing prices, and percentage changes for various indices and sectors in Vancouver.

Table showing market volume, closing prices, and percentage changes for various indices and sectors in Montreal.

Table showing market volume, closing prices, and percentage changes for various indices and sectors in Montreal.

DECISION-PLUS Séminaire d'information. Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

Mercredi le 10 juin 1998 à 19:00h 740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 Réservez votre place: (514)392-1366

Advertisement for 'Le Devoir' newspaper featuring a large 'chuté?' graphic and text about following the market on Saturdays.

Les plus forts fléchisseurs

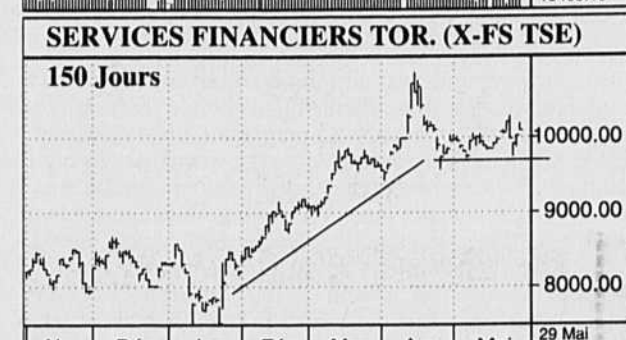
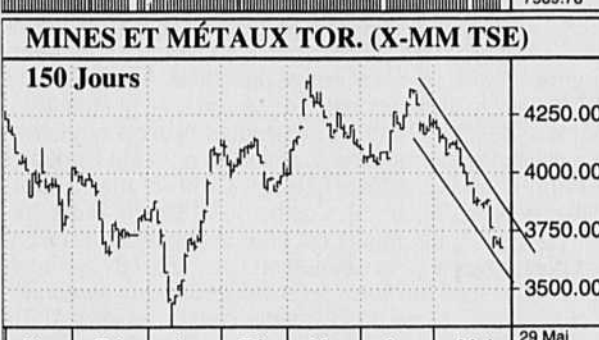
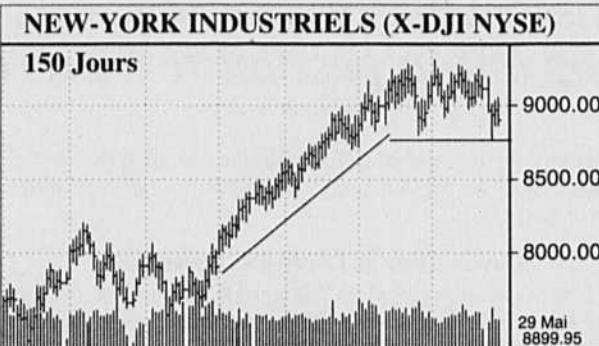
ANALYSE TECHNIQUE

Cette semaine en a été une de correction. Tous les indices se sont repliés d'une manière comme d'habitude.

L'indice industriel américain ainsi que le TSE 300 se sont retrouvés en situation de bris de leur support des deux derniers mois. Mais heureusement, ce dernier a tenu le coup jusqu'à maintenant.

Avec un tiers des secteurs étant baissiers et presque tous les autres complètement assis sur leur support à court terme, il devient maintenant des plus importants de surveiller tout bris de support.

Vous continuez de réduire vos positions ensuite au fur et à mesure que se dessinent de nouveaux paliers dans la tendance baissière qui aurait pris lieu.



Summary table of market indices: MONTRÉAL (3873,54), TORONTO (7589,78), NEW YORK (8899,95), DOLLAR (68,63\$), and OR (292,30\$).

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Main table of stock market data for Montreal, listing various stocks with their closing prices, volume, and percentage changes.

Table of market indices and sector performance, including S and T indices and various market sectors.

Table of market indices and sector performance, including E and F indices and various market sectors.

Table of market indices and sector performance, including G and H indices and various market sectors.

Table of market indices and sector performance, including I and J indices and various market sectors.

Table of market indices and sector performance, including K and L indices and various market sectors.

Table of market indices and sector performance, including O and P indices and various market sectors.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340



RÉSIDENCES DE PRESTIGE 985-3322

DOMAINE PRIVÉ AVEC LACS ET GOLF. Magnifique domaine de prestige, région des Laurentides, à moins de 100 km au nord-ouest de Montréal.

L'ÉLÉGANCE DU VIEUX MONTRÉAL. Résidences en copropriété, unités de coin, 3 chambres, fenestration généreuse, très ensoleillé.

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU. Galerie d'art - St-Antoine - de 3210 p. de superficie vendue avec résidence privée centenaire.

COTTAGE ANGLAIS À ROSÈMERE. Près des grands réseaux routiers et de tous les services. 11 pièces très éclairées, 2 foyers, 2 salles de bain.

OUTREMONT. Magnifique maison en pierre complètement rénovée, environ 2500 p.c. habitable, 2 foyers.

NOUVEAU ST-MARC. 269 000 \$ demandé. Immense & très belle. Construction 20 ans, 3600 p.c. de superficie habitable.

I · N · D · E · X. 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL. Achat-vente-échange. 100 Visites libres.

LES PETITES ANNONCES. DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. ILE BIZARD. Cottage '95 haut de gamme. Occupation immédiate.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS. SANCTUAIRE 8^e ÉTAGE. Grand condo, 1 ch. c., vue, ensoleillé, garage.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS. PLATEAU. Superbe penthouse, 1,800 pi. ca., 3 ch. c., 2 s/bain.

121 CANTONS DE L'EST. 1) LAC MEMPHRÉMAGOG, 780 pi. façade, 6,5 acres.

135 TERRAINS. CHARLEVOIX. Cap-à-Aigle, 36 000 pi. ca. Magnifique vue sur le fleuve.

La Capitale Lucie Desroschers. Agent immobilier affilié. 597-2121. Classée parmi les 100 meilleurs au Québec.

MÉRICI (Québec) - Superbe 6 pièces. Vue imprenable fleuve, garage, ventilation. Prix réaliste.

PARC LAFONTAINE. Cottage de 4 000 pi. ca. Idéal B & B, bureaux, clinique.

ÉDOUARD-MONTPÉTI, face U. de M., près métro, 3 1/2 ét. 65 500\$. 738-5659 ou 344-9505.

BORD DU FLEUVE. 1115 de Montréal. Terrain plus 50 000 p.c. Maison avec foyer, pavillon, etc.

ESTRIE, auberge 5 chambres, salle à manger 35 places. Réputation établie, ambiance ancestrale.

MEUBLE, près U. de M. et métro, grand 1 1/2, jardin, ti équipé, stat. 1er juillet.

Logement à louer? Propriété à vendre? 975\$* *3 lignes, 35\$ par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. N.D.G./WESTMOUNT. Cherchez moins, trouvez mieux.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. ILE BIZARD. Cottage '95 haut de gamme. Occupation immédiate.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS. SANCTUAIRE 8^e ÉTAGE. Grand condo, 1 ch. c., vue, ensoleillé, garage.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS. PLATEAU. Superbe penthouse, 1,800 pi. ca., 3 ch. c., 2 s/bain.

121 CANTONS DE L'EST. 1) LAC MEMPHRÉMAGOG, 780 pi. façade, 6,5 acres.

135 TERRAINS. CHARLEVOIX. Cap-à-Aigle, 36 000 pi. ca. Magnifique vue sur le fleuve.

NOUVEAU !!! CONDOS LUXUEUX AU SOMMET DU PLATEAU. *vue exceptionnelle *béton /insonorisation performante.

ENTRE MELBOURNE & VALCOURT. Jolie centenaire, claire, spacieuse & soigneusement rénovée.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PRES MÉTRO CHARLEVOIX Face parc, 3 1/2 - 365\$, 4 1/2 - 485\$, 5 1/2 - 565\$, (juin - juillet) chauffé, ensoleillé, stat., entr. lav.-séch. 938-3601.

PRES U. de M. 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 Boisées, balcon, rue tranquille. Entre 750\$ et 1200\$/m. (chauffé). 898-1015, 948-3909, 259-3954.

QUÉBEC Quartier Montcalm, près des plaines McFraser, r. de c. tout meublé, 2 000 p.c., terrasse, stat. couvert. Libre mi-août 1 200\$. (418)687-4958, (418)337-8519.

ROME/FLÉURY Près Ahuntsic, 2 x 4 1/2 rénovés, clairs, propres, planchers bois franc. Quartier tranquille, près services, 955-1572.

RSMT - 5 1/2 - HAUT DUPLEX Chauffé, rénové, entr. lav./séch., libre, 565\$. Réf. Idéal adultes. 728-2828.

RSMT - 5 1/2 Haut duplex, détaché, chauffé, tr. éclairé, Pr. Jardin Botanique, bus, métro. Entr. lav./séch. 721-3674.

RUE VILLENEUVE O. - 6 1/2 rénové, pr. personnes tr. tranquilles, chauffé élect. non-incl. Réf. requises, 720\$/mois 844-7146.

SNOWDON Entresol meublé, chauffé, entr. jardin, libre, 385\$. Bus 129, 737-9426.

ST-LAMBERT (534 Leroyen), r. de c. duplex, grand 6 1/2, terrain, 815\$ (chauffé), 448-0300.

161 SOUS-LOCATION

5 1/2 - OUTREMONT Près Laurier, Juillet-août, tout compris, 890\$. 274-6770.

APARTEMENT À SOUS-LOUER, au bord de Lac Saint-Louis et de la piste cyclable à Lachine, énorme 4 1/2, stationnement, très tranquille. Disponible de juillet à octobre inclusivement. 637-0105. Saisissez l'occasion.

C.D.N. Sous-location, jolie app. meublé, équipé, juillet-éto. août. 738-5661.

N.D.G. JUILLET/AOÛT 7 1/2 t. b. meublé, 1/éq. garage, métro, 3000\$. (514)539-2719.

PLATEAU 7 1/2 t. meublé, 3e balcon, 2 ch. 1 br. Rénové. 1300\$. Disp. juil. & août. 521-0538.

163 OFFRE À PARTAGER

BORD DE L'EAU à Lanoire, 60km Mtl. 8 1/2 à partager avec professionnelle (homme, 50 a., non-fumeur). Chauffé, éclairé, déneigé, stat. (514)945-4944.

GRANDE CHAMBRE dans 6 1/2, 1 coin du métro, près Marché Atwater, 320\$ l. incl. Non-fumeur. 938-0779.

MÉTRO JOLLETTE - 8 1/2 Pour personne calme, respectueuse, non fumeuse, professionnelle ou étudiante, juillet, 390\$ + charges. 524-1816.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDO LUXE 1080 p.c., dans ancienne usine, métro Pie IX, 850\$/mois, libre juillet. Poss. option d'achat. 257-9054.

DÉCÈS

LÉONARD, NOTAIRE JEAN-PAUL

Le 18 mai 1998, à l'âge de 85 ans, est décédé Me Jean-Paul Léonard, notaire, né le 28 avril 1913, à St-Jérôme. Il laisse dans le deuil son épouse Annette Adam, ses enfants: Monique, Suzanne (Claude Gauthier), Marc (Natalie Roland), Louise et Anne (Yvon Girard), neuf petits-enfants: Sébastien, Philippe (Zoé Boudreau), Frédéric, Guillaume, Amélie, Geoffroy, Marie-Noël, Rosalie et Delphine, et son arrière-petite-fille Mia. Il laisse également sa sœur Gabrielle Demers, ainsi que de nombreux parents et amis. Me Léonard a pratiqué pendant 47 ans comme notaire à St-Jérôme. Il a été très actif dans son milieu, notamment comme président du conseil de la Caisse Populaire de St-Jérôme et de la Fiducie Desjardins. Il sera exposé dès jeudi 19h à la Maison Funéraire Trudel Inc., 400, Labelle, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi à 11h en la cathédrale de St-Jérôme et de là au cimetière du même endroit. Prières d'envoyer vos dons aux Oeuvres du Diocèse de St-Jérôme ou à tout autre organisme de votre choix. Heure de visites: jeudi de 19 à 22h, vendredi de 14 à 17h et de 19 à 22h. Samedi salon ouvert dès 9h30.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

AU BORD DU FLEUVE, St-Irénée, Charlevoix, très bien équipée, 3 c.c., 2 min. du domaine Forget. 450\$/sem. (514)931-2663.

CHARLEVOIX, St-Irénée, magnifique maison à 50 pieds du fleuve. Terrain, terrasse, accès à la plage. Tranquillité. A la sem. (418)452-8264 (soir).

LE D'ORLÉANS Superbe maison 1840, bord fleuve, 4 c.c., terrasse. Été: sem./mois. (418)527-1573.

DÉCÈS

Un don aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.

Pour information: (514) 495-2421

À la mémoire de LAFORTUNE, AMBROISE PRÊTRE 1917-1997

Nos remerciements Pour avoir partagé Leur espérance chrétienne D'amitié et de fraternité Manifesté lors du décès De notre cher Ambroise

Madeleine, Marie-Paule et Cécile LaFortune ainsi que tous les autres membres de la famille.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MAGOG - BORD LAC MEMPHRÉ Condo à louer ou à vendre. Superbe aubaine! Bâton 4 1/2, foyer, 1 meublé, literie, incl. lav./séch., piscine, tennis. Loc. annuelle, 550\$/mois. Si vente, prix nég. (514)998-9848

OUTREMONT/RUE CHAMPAGNEUR 34, 5 1/2, aire ouverte, réfrig. à neuf, tous les électro-mén. stat. ext. 985\$. Soir. 279-4180 F. Sem. 272-3575

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BEACONSFIELD (près Thompson Point), cottage, bord de l'eau, 4 c. à c., 3 sb., gar. obli. 697-5022.

LASALLE Patrimoine restaurée, 5 c. à c., 2 s.b., grd. terr. rain, face fleuve. 389-4848, 836-0294.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

"PARIS", APPART. CENTRÉ, très confortable, décoration. Entièrement équipé avec chambre. Sem. Tél: (514)974-9181. Fax (514)974-2901.

*** PARIS *** Païsable appart. (2 1/2) tout équipé, très ensoleillé, près Tour Eiffel. Sem./mois. (514)934-1865.

*** PARIS *** XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, t. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disponible à la semaine. 968-0262.

COSTA RICA Belle et grande maison sur plage, tout confort. 650\$/sem. ou 2 400\$/mois. 273-0251.

FRANCE ET SOLEIL Petit paradis du Minervois. Près Méditerranée, Carcassonne et région touristique des Corbières. Maison toutes commodités - Séjour 35 m avec cheminée, 2 c.c. Idéal pour 2 à 4 personnes. Terrain 1700 m clos par murs de pierre - jardin et terrasse aménagée. Calme, sécuritaire, enchanteur. Disponibilités: 27/06-4/07, 25/07-15/08, 29/08-12/09. Location sem. 500\$. Photos. Lundy: (514)799-5336

LOCATION CONDOS LUXUEUX PRIX AVANTAGEUX POSS. REVENUS 525-8582

PARIS Vte, près Panthéon, 3 1/2 t. équipé, terrasse. Calme, confortable. 15 août au 1er sept. 1 000\$. (418)653-3343

PARIS XVIIIe Studio moderne t. équipé. Terrasse 116 et 1/2, vue Sacré-Coeur. A partir 600\$/sem. Tél/fax: 486-1444.

PARIS, 3 1/2 équipé, 6e étage, asc., vue excep. Parc, métro. Idéal pour couple. Juil. étou août. 274-3007.

PARIS, MARAIS, 3e Arr., 2 pces, tranquille, complètement équipé. 2 sem./mois. (613)728-9503.

PROVENCE - COTE D'AZUR. Vue splendide sur la mer, condo 2 c.c., tout équipé, climat. Idéal. 735-0220.

Paris XVe, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (514) 465-9589.

PÉRIGOR (SUD-OUEST FRANCE) Maison beaucoup caractère, vue panoramique vallée Dordogne, t. équipé, 2-5 pers., mai, juin, sept., oct. 2550\$/sem. 274-6770

SUD FRANCE, près Montpellier. Bord de mer, jolie maison, 2 c.c. + living. Terrasse. Info. et photos: (819)459-2127. Téléphone: (514)722-1598 le soir. Le jour, veuillez laisser un message.

VENCE - COTE D'AZUR Appart. 3 1/2, 52 m.c., moderne, charmant, terrasse avec vue, cité médiévale, prox. Méditerranée. 5000\$/mois (514)848-0540

175 ON DEMANDE À LOUER

CHALET RECHERCHÉ ayant 3 c.c., près d'un lac avec piscine, à moins d'une heure de Montréal ou Laval, pour les mois de juillet et d'août. Si vous êtes soucieux des gens qui occuperont vos lieux, d'excellentes références vous seront fournies. Téléphone: (514)722-1598 le soir. Le jour, veuillez laisser un message.

CHERCHE PLATEAU 5 1/2, 2 ch. fermées, rue tranquille, cour, poêle/frigo. Immeuble. 522-2736 (soir). 398-1245 (jour).

192 ON DEMANDE À LOUER

CHALET RECHERCHÉ 40 ans, 5 1/2, 1 enfant, aime camping, canot, bon vin, cherche H entre 38-45 ans, 5'10" et plus, n-fum, pour relation respectueuse et durable. 2949

Sensible et curieuse Mylène, professionnelle, 38 ans, 5'4", 115 lb, jol. 1 enfant, sportive à ses heures, aime lecture, internet, golf, sequesters tête-à-tête, cherche H passionné, sélectif, avec un brin d'humour. 2950

Frère 40aine au coeur jeune Lucie, ado à la maison, aime musique, plein air, ciné, jardinage, vie de famille, cherche compagnon 40aine, libre, qui saura partager ce qu'il aime et découvrir les goûts d'un autre. 2931

Femme de coeur et de passion 52 ans, 5'11", rousse au caractère et physique agréables, aime nature, arts, cherche H charmant, 50aine, grand, cultivé, prêt à aimer et à se laisser aimer en s'apprivoisant mutuellement. 2957

Petite blonde coquine et rieuse Doris, début 50aine, vx pers, mince, style décontracté, cherche H complexe, désirant naviguer à deux dans les eaux des petits plaisirs de la vie. 2958

Professionnelle chasseuruse Début 50aine, bien physiquement, 5'3", délicate, toute en sérénité et énergie, souhaite complexe grand, même âge pour vivre en douceur et harmonie relation épanouissante. 2798

Professionnelle retraitée De l'Outaouais, 58 ans, taille moyenne, en forme, sensible, aime arts, plein air, lecture, ciné, concerts, vélo, cherche compagnon 58-63 ans, poids santé, libre, en forme, pour relation stable. 2966

Jeune femme professionnelle Libre, autonome, de tempérament chaleureux, ayant des goûts éclectiques, cherche H 35-45 ans, simple, curieux, aimant ski, vélo, voile, peinture, ciné, pour vivre relation durable si affinités. 2955

Retraite, sympathique, cultivée Rivé-Sud, 57", 130 lb, n-fum, aime théâtre, musique classique, lecture, nature, bons repas entre amis, festivals, cherche bon copain 45-55 ans, poids santé, autonome, honnête, authentique. 2941

Pour relation sérieuse Infirmière de 44 ans, 5'3", bien proportionnée, vx bleus, affectueuse, sensible, aime vie familiale, parler des 57s, cherche professionnel ou homme d'affaires, grand, beau, n-fum, doux. 2946

Pour amitié et qui suit? Femme dans la 40aine, enjouée, cultivée, cherche homme libre, 44-50 ans, n-fum, aimant échanger, riv. sorties agréables. 2945

Pour répondre aux annonces: Notez le numéro de l'annonce Composez le 1-900-451-6528 Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone. Pour savoir si vous avez des messages: Composez le (514) 985-2507 Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès Sans frais. Pour récupérer vos messages: Composez le 1-900-451-6528 Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

1er ANNIVERSAIRE Nos remerciements Pour avoir partagé Leur espérance chrétienne D'amitié et de fraternité Manifesté lors du décès De notre cher Ambroise

Madeleine, Marie-Paule et Cécile LaFortune ainsi que tous les autres membres de la famille.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

LANAUDIÈRE Jolie maison 3 c.c., gr. salon. Environnement calme + boisé. Prox. baignade, accès tennis. 24 juin au 31 juillet. 1 250\$, 1er au 31 août 1 000\$. 272-1650.

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (Bas St-Laurent), maison à louer, t. équipé, vue sur le fleuve, juillet et août, sem./mois. (418)662-9435 (soir).

PRES LAC Deux-Montagnes, St-Placide, 6 1/2, 3 c.c., maison ancienne restaurée. 650\$, 258-2826.

176 CHALETS À LOUER

AU BORD DE MER, Baie-des-Chaleurs, Gaspésie, petite maison toute équipée. Sem.: (514)464-0992.

BERTHER-SUR-MER bord du fleuve. Vue imprenable, 3 saisons, 2 c.c., t. équipé. 2 sem./mois/saison ou poss. d'achat. (514)378-3095 ou (514)777-2555 (rép.).

BORD LAC CORBEAU, 1 1/2 hr Mtl, St-Damien, eau limpide, chalet. 5 c.c., Villedot, gr. terrain rustique, site except., canot. 800\$/sem (24 juin à mi-août) 550\$ (1er au 23 juin, 16 au 31 août) 350\$ (sept) 334-3674 Guy (b.v.)

BORD LAC MORENCY St-Hippolyte (1 h Mtl). Petit chalet, 1 500\$/saison, t. inclus. Après 18h: (514)663-4231.

CHERTSEY Grande maison. Toutes commodités, lac privé, grand terrain. Libre août. 663-7727.

ILE DORVAL 2 c.c., saison 3 mois, mi-juin à mi-sept. 484-2073, 636-9900.

LAC BARRON, 65 km de Montréal, grand terrain, 2 ch. à coucher, foyers, solarium, embarcation, BBQ. Tout confort. 400\$/sem. 484-2572.

LAC PIERRE. Beau chalet avec 5-douche, 4 saisons, 2 salles-toilettes, grde salle céramique. Tr. grand terrain privé. 4,500\$/saison. 351-9007.

LAC VICEROI, 20 min. nord de Montebello, Bord de l'eau, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi. Semaine. 514-341-6991.

LE GOUT DE L'EAU Estrie, lac Bowker, bien aménagé, 2 c.c., saison: mi-juin à mi-sept. 6 000\$. (514)532-4110.

MÉTIS-SUR-MER (Gaspésie), joli chalet, boisé mature, bord de mer, plage. Juin, juillet, sep. 1 sem. ou +. (418)562-8237, ou lin de sem. (418)936-3139.

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, vue magnifique sur fleuve, t. équipé: 1,300\$ (juillet) ou 700\$ (4 au 16 juillet) (418)665-6892.

ST-COME Magnifique chalet bord du Lac Clair, 3 c.c., foyer, vue panoramique. Sem. ou saison. 883-3535.

STE-ANNE-DES-LACS 4 pièces, non-fumeur, accès lac + plage, 15 juin au 18 août, 1 500\$ (pour 2 mois). Brigitte 224-2823

192 ON DEMANDE À LOUER

CHALET RECHERCHÉ 40 ans, 5 1/2, 1 enfant, aime camping, canot, bon vin, cherche H entre 38-45 ans, 5'10" et plus, n-fum, pour relation respectueuse et durable. 2949

Sensible et curieuse Mylène, professionnelle, 38 ans, 5'4", 115 lb, jol. 1 enfant, sportive à ses heures, aime lecture, internet, golf, sequesters tête-à-tête, cherche H passionné, sélectif, avec un brin d'humour. 2950

Frère 40aine au coeur jeune Lucie, ado à la maison, aime musique, plein air, ciné, jardinage, vie de famille, cherche compagnon 40aine, libre, qui saura partager ce qu'il aime et découvrir les goûts d'un autre. 2931

Femme de coeur et de passion 52 ans, 5'11", rousse au caractère et physique agréables, aime nature, arts, cherche H charmant, 50aine, grand, cultivé, prêt à aimer et à se laisser aimer en s'apprivoisant mutuellement. 2957

Petite blonde coquine et rieuse Doris, début 50aine, vx pers, mince, style décontracté, cherche H complexe, désirant naviguer à deux dans les eaux des petits plaisirs de la vie. 2958

Professionnelle chasseuruse Début 50aine, bien physiquement, 5'3", délicate, toute en sérénité et énergie, souhaite complexe grand, même âge pour vivre en douceur et harmonie relation épanouissante. 2798

Professionnelle retraitée De l'Outaouais, 58 ans, taille moyenne, en forme, sensible, aime arts, plein air, lecture, ciné, concerts, vélo, cherche compagnon 58-63 ans, poids santé, libre, en forme, pour relation stable. 2966

Jeune femme professionnelle Libre, autonome, de tempérament chaleureux, ayant des goûts éclectiques, cherche H 35-45 ans, simple, curieux, aimant ski, vélo, voile, peinture, ciné, pour vivre relation durable si affinités. 2955

Retraite, sympathique, cultivée Rivé-Sud, 57", 130 lb, n-fum, aime théâtre, musique classique, lecture, nature, bons repas entre amis, festivals, cherche bon copain 45-55 ans, poids santé, autonome, honnête, authentique. 2941

Pour relation sérieuse Infirmière de 44 ans, 5'3", bien proportionnée, vx bleus, affectueuse, sensible, aime vie familiale, parler des 57s, cherche professionnel ou homme d'affaires, grand, beau, n-fum, doux. 2946

Pour amitié et qui suit? Femme dans la 40aine, enjouée, cultivée, cherche homme libre, 44-50 ans, n-fum, aimant échanger, riv. sorties agréables. 2945

Pour répondre aux annonces: Notez le numéro de l'annonce Composez le 1-900-451-6528 Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone. Pour savoir si vous avez des messages: Composez le (514) 985-2507 Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès Sans frais. Pour récupérer vos messages: Composez le 1-900-451-6528 Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

1er ANNIVERSAIRE Nos remerciements Pour avoir partagé Leur espérance chrétienne D'amitié et de fraternité Manifesté lors du décès De notre cher Ambroise

Madeleine, Marie-Paule et Cécile LaFortune ainsi que tous les autres membres de la famille.

192 ON DEMANDE À LOUER

PROFESSIONNEL SÉRIEUX cherche maison de ville ensoleillée, sécuritaire, 2 c.c., secteur LONGUEUIL/ST-LAMBERT. 288-9762.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

BOUL. ST-JOSEPH Nouveau sur le marché, face au métro, prestigieuse voir-de-chaussée aménagée en bureaux. voir-à-absolument.

MICHEL LAMARRE 270-4442 La Capitale du Mont-Royal, ctr

210 COMMERCES À VENDRE

MOTEL 20 UNITÉS

Banlieue Ouest Montréal Inclut grande propriété et garage privé Cause décès Info: 455-3369

CENTRE RECYCLAGE AUTOMOBILE Région Cornwall, 60 arpents avec entrepôt. 1-800-267-7166

DÉFI PRÉ-RETRAITE Charlevoix, B&B au coeur de Baie St-Paul, maison centenaire entièrement restaurée, 4 ch. + 1 studio, exploitée depuis 7 ans, grand terrain, gar. double. (418)435-3393. www.2.charlevoix.net/pages/membres/royal/rd

ILE DORVAL 2 c.c., saison 3 mois, mi-juin à mi-sept. 484-2073, 636-9900.

LAC BARRON, 65 km de Montréal, grand terrain, 2 ch. à coucher, foyers, solarium, embarcation, BBQ. Tout confort. 400\$/sem. 484-2572.

LAC PIERRE. Beau chalet avec 5-douche, 4 saisons, 2 salles-toilettes, grde salle céramique. Tr. grand terrain privé. 4,500\$/saison. 351-9007.

LAC VICEROI, 20 min. nord de Montebello, Bord de l'eau, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi. Semaine. 514-341-6991.

LE GOUT DE L'EAU Estrie, lac Bowker, bien aménagé, 2 c.c., saison: mi-juin à mi-sept. 6 000\$. (514)532-4110.

MÉTIS-SUR-MER (Gaspésie), joli chalet, boisé mature, bord de mer, plage. Juin, juillet, sep. 1 sem. ou +. (418)562-8237, ou lin de sem. (418)936-3139.

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, vue magnifique sur fleuve, t. équipé: 1,300\$ (juillet) ou 700\$ (4 au 16 juillet) (418)665-6892.

ST-COME Magnifique chalet bord du Lac Clair, 3 c.c., foyer, vue panoramique. Sem. ou saison. 883-3535.

STE-ANNE-DES-LACS 4 pièces, non-fumeur, accès lac + plage, 15 juin au 18 août, 1 500\$ (pour 2 mois). Brigitte 224-2823

192 ON DEMANDE À LOUER

CHALET RECHERCHÉ 40 ans, 5 1/2, 1 enfant, aime camping, canot, bon vin, cherche H entre 38-45 ans, 5'10" et plus, n-fum, pour relation respectueuse et durable. 2949

Sensible et curieuse Mylène, professionnelle, 38 ans, 5'4", 115 lb, jol. 1 enfant, sportive à ses heures, aime lecture, internet, golf, sequesters tête-à-tête, cherche H passionné, sélectif, avec un brin d'humour. 2950

Frère 40aine au coeur jeune Lucie, ado à la maison, aime musique, plein air, ciné, jardinage, vie de famille, cherche compagnon 40aine, libre, qui saura partager ce qu'il aime et découvrir les goûts d'un autre. 2931

Femme de coeur et de passion 52 ans, 5'11", rousse au caractère et physique agréables, aime nature, arts, cherche H charmant, 50aine, grand, cultivé, prêt à aimer et à se laisser aimer en s'apprivoisant mutuellement. 2957

Petite blonde coquine et rieuse Doris, début 50aine, vx pers, mince, style décontracté, cherche H complexe, désirant naviguer à deux dans les eaux des petits plaisirs de la vie. 2958

Professionnelle chasseuruse Début 50aine, bien physiquement, 5'3", délicate, toute en sérénité et énergie, souhaite complexe grand, même âge pour vivre en douceur et harmonie relation épanouissante. 2798

Professionnelle retraitée De l'Outaouais, 58 ans, taille moyenne, en forme, sensible, aime arts, plein air, lecture, ciné, concerts, vélo, cherche compagnon 58-63 ans, poids santé, libre, en forme, pour relation stable. 2966

Jeune femme professionnelle Libre, autonome, de tempérament chaleureux, ayant des goûts éclectiques, cherche H 35-45 ans, simple, curieux, aimant ski, vélo, voile, peinture, ciné, pour vivre relation durable si affinités. 2955

Retraite, sympathique, cultivée Rivé-Sud, 57", 130 lb, n-fum, aime théâtre, musique classique, lecture, nature, bons repas entre amis, festivals, cherche bon copain 45-55 ans, poids santé, autonome, honnête, authentique. 2941

Pour relation sérieuse Infirmière de 44 ans, 5'3", bien proportionnée, vx bleus, affectueuse, sensible, aime vie familiale, parler des 57s, cherche professionnel ou homme d'affaires, grand, beau, n-fum, doux. 2946

Pour amitié et qui suit? Femme dans la 40aine, enjouée, cultivée, cherche homme libre, 44-50 ans, n-fum, aimant échanger, riv. sorties agréables. 2945

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

J'm'en foot

Ça n'a l'air d'absolument rien comme ça, mais dans onze dodos bien comptés, si vous lisez cet article le jour de sa publication, nous serons sur le point d'assister à un délicieux match Brésil-Ecosse, l'affrontement que le hasard a à moitié désigné pour lancer la XVI^e Coupe du monde de football, en France. Du sport en vue, mais il risque de ne pas y avoir de l'action que dans les stades. Et si on jasait relations de travail, pour faire changement?

Non, pas de ces relations de travail dont il est épidémiquement question ici, celles du sport professionnel où ce sont toujours les mêmes qui gagnent parce qu'ils sont unis, forçant les salaires à enfler et les pauvres propriétaires à construire de nouveaux stades et vous et nous à en payer la facture, salée comme la mer Morte. Non, trêve de ces palabres, il sera toujours temps d'y revenir quand les prochains auront mis le poing sur la table, comme s'est engagé solennellement à le faire Gary Bettman, et régleront une fois pour toutes le problème après avoir obtenu de généreux dégrèvements fiscaux.



Jean Dion

Ce sont plutôt de vraies relations de travail, avec du vrai monde, qui sont à l'ordre du jour. Cette semaine, les pilotes d'Air France ont procédé à des grèves tournantes et en ont promis d'autres, les employés de la SNCF et les routiers français entendent se mettre aussi de la partie. Un joyeux bordel en perspective, déjà entrevu avec des grèves dans les transports en commun lors du tirage au sort des groupes de la Coupe, à Marseille en décembre, et lors de l'inauguration du grand stade de Saint-Denis (banlieue nord de Paris), en février. Ajoutons la pagaille entourant la distribution des billets, la crainte de l'holocauste, les manœuvres destinées à prévenir le terrorisme islamique, et on court la chance de parler de bien d'autres choses que de foot pendant ce mois béni.

Ainsi que son nom ne l'indique pas, le scepticisme recommande de douter, et nous douterons jusqu'à ce que nous ayons eu de nos yeux et la preuve du contraire qu'un stade à ciel ouvert soit la solution miracle aux problèmes des Expos. Mais en même temps, on ne trouvera guère d'arguments plus fallacieux que ceux entendus la semaine dernière voulant que le retrait de la toile du Stade olympique donne une bonne idée de l'attrait des Montréalais pour la balle en plein air et, partant, de l'affluence qu'il y aurait au stade de centre-ville.

Fallacieux, d'abord, parce qu'avez-vous jeté un coup d'œil au classement de la division Est récemment? Les matchs d'une équipe qui est à 19 parties de la tête avant même la fin du mois de mai, on aurait beau les présenter au Ritz avec buffet chaud et froid à volonté qu'on ne ferait pas salle (à manger) comble. Fallacieux ensuite parce que le grand bol de l'avenue Pierre-de-Coubertin, fût-il découvert, n'a jamais eu et n'aura jamais rien de comparable avec un vrai parc de baseball extérieur. Le vent y est immobile, comme disait J.-P. Roy, le soleil bien rare, le gazon synthétique et l'ouverture sur l'azur vraiment pas convaincant.

Comme quoi ces foules de 9000, 8000 et 7000 chrétiens qu'on a vues ne veulent rien dire, sinon que les Expos ont pleinement réussi leur œuvre de démolition. Quand on se réjouit de 15 000 entrées, il y a comme un petit problème quelque part.

On veut bien que Howard Baldwin, l'ancien propriétaire des Penguins de Pittsburgh, ait conclu des «ententes personnelles de service» absurdes avec Mario Lemieux, si absurdes qu'elles font en sorte que Lemieux continue d'être payé après une retraite volontaire. On veut bien aussi que Lemieux cherche à obtenir son dû (jusqu'à 35 millions \$ US), quitte à porter sa cause devant les tribunaux.

Mais quand on évoque sans rire la possibilité que Lemieux revienne au jeu parce qu'il manquerait d'argent, qu'il nous soit permis de laisser libre cours à un découragement proche du désespoir, qui nous conduirait tout droit à envisager l'automatisme n'était notre stoïcisme proverbial. L'homme a gagné, ces dernières années, 7 millions \$ US par saison (que diable peut-on faire avec tout ça), mais «il mène un rythme de vie très aisé et s'il ne touche pas ses montants échelonnés, cela pourrait modifier les perspectives», apprenions-nous cette semaine.

Vous verrez, c'est inmanquable, bientôt on va nous parler de la nécessité d'assurer la sécurité financière de sa famille.

Les prochains Jeux du Commonwealth auront lieu à Kuala Lumpur, en Malaisie, en septembre. L'organisation canadienne, qui doit toujours trouver un million de dollars supplémentaires afin de boucler son budget de 3,5 millions, compte y envoyer 277 athlètes et 100 «officiels», entraîneurs, personnel médical, responsables techniques et autre personnel de soutien.

C'est beaucoup, un officiel pour trois concurrents? Pas vraiment. Lors des avant-derniers Jeux de la Richesse commune de l'Empire sur lequel le soleil ne se leva jamais, en 1990 à Auckland (Nouvelle-Zélande), le meilleur pays du monde pour être représenté à l'étranger avait délégué 134 officiels pour 250 athlètes. Et aux Jeux de Nagano, de douce mémoire, 180 officiels avaient accompagné 180 athlètes — avec un tel ratio, on pourrait presque parler de chaperons —, peut-être en partie pour s'assurer que le village olympique soit correctement tapissé d'unifolies.

Avez-vous entendu Don Cherry se plaindre de ça? jdion@ledevoir.com

Quatrième match Buffalo-Washington ce soir

Les Sabres ébranlés

Buffalo (PC) — Les Sabres sont loin d'être morts et ils n'ont qu'à remporter le match de ce soir à domicile, «et la pression retombe sur Washington», a estimé leur entraîneur Lindy Ruff, hier.

Mais ils ont plusieurs raisons d'être ébranlés: ■ Ils ont subi jeudi leur première défaite des séries à domicile; ■ c'était aussi la première fois depuis décembre qu'ils perdaient deux fois d'affilée; ■ cette défaite était leur deuxième en prolongation contre les Capitals, après trois victoires de suite dans ces circonstances;

■ Dominik Hasek a reproché à ses coéquipiers d'avoir joué «comme s'ils étaient en saison régulière» et Ruff a critiqué le travail du trio de Mike Peca, surclassé par celui de Peter Bondra et Richard Zednik;

■ opposés à la plus jeune formation de la LNH, les supposées vieilles jambes des Capitals prenaient l'avantage à mesure que le match progressait; ■ surtout, les Capitals ont fait la preuve qu'Hasek n'est pas invulnérable et son opposant Olaf Kolzig, ne rate jamais une occasion de répéter à quel point on acquiert de la confiance à marquer autant de buts (sept en deux matchs) contre lui.

Ce soir, les Capitals tenteront de réaliser une autre première: les Sabres sont en effet la seule

équipe de la LNH à n'avoir jamais perdu trois matchs de suite cette saison. Et Hasek, lui, n'a jamais perdu trois fois de suite depuis le début de la saison 1996-97.

Mais Hasek l'a dit et répété hier, après être encore retourné sur la glace, même s'il avait le choix de ne pas le faire: «On ne battra pas Washington si on ne joue pas mieux qu'on l'a fait.»

Le gardien des Sabres, qu'on n'a même pas eu à bousculer l'autre soir, a encore préféré pointé la performance générale que la sienne personnelle, mais il a fini par admettre: «Il faudra que tout le monde joue mieux, moi inclus.»

Ruff l'a défendu en citant ses six arrêts difficiles en prolongation avant le but victorieux. «Certains de nos joueurs ont pris ceux de Washington pour acquis depuis deux matchs, a dit Ruff. Il faut réaliser que Bondra est une superstar. On ne devrait pas le laisser libre au centre de la glace et lui permettre des deux-contre-un.»

«Je ne sais pas pourquoi, mais des gars semblaient très nerveux», a constaté Matthew Barnaby, probablement encore le meilleur des siens. Nous devons travailler là-dessus pour le prochain match, sinon on va être dans le trouble.»

Ruff s'est aussi montré très déçu du jeu de ses joueurs dans leur territoire et du nombre de fois qu'ils ont remis la rondelle aux Capitals.

Zednik, un marqueur de 50 buts?

Buffalo (PC) — Chris Simon ne serait pas surpris de voir Richard Zednik devenir un marqueur de 50 buts.

«Avec un joueur talentueux comme lui, qui travaille fort et qui a un bon physique, oui, 50 buts est possible», disait hier l'ancien joueur des Nordiques. Zednik a fait tourner bien des têtes lors du troisième match de la série Washington-Buffalo, son entraîneur Ron Wilson allant jusqu'à dire qu'il avait été, «et de loin, le joueur le plus dominant».

Il est d'ailleurs venu prêt de compléter un tour du chapeau quand Dominik Hasek l'a frustré sur une échappée au début de la prolongation. L'aïe des Capitals a aussi dirigé sept tirs au filet, le total le plus élevé des deux équipes.

Et Zednik n'est qu'une recrue de 22 ans, qui a amassé 17 buts à sa première saison dans la Ligue nationale. Seuls Sergei Samonov (22) et Patrik Elias (18) ont devancé chez les recrues, mais ils ont eu besoin de 16 et neuf parties de plus. Zednik a en effet raté 14 des 15 derniers matchs de la saison régulière à cause d'une commotion cérébrale et d'une blessure à l'abdomen.

Il a déjà six buts depuis le début des séries, ayant complété le dernier match avec deux buts et une passe.

Pas mal pour un type qui a été repêché au

24^e rang alors qu'à 17-18 ans, il jouait déjà dans la Ligue nationale de son pays, la Slovaquie.

Zednik se réjouit de connaître autant de succès contre Hasek: «C'est de toute évidence le meilleur au monde et là-bas en Tchécoslovaquie, c'était mon idole.»

Zednik, raconte-t-on, adore marquer des buts et il ne cache pas avoir trouvé difficile de s'habituer au jeu défensif nord-américain. Quand on lui rapporte le commentaire de Simon, il ne joue pas la fausse modestie et dit qu'il aimerait bien donner raison à son coéquipier.

Ses points forts, Simon les voit ainsi: «Il a un très bon lancer et il patine vraiment vite. Il travaille tellement fort sur ses jambes...»

«Il est bien musclé et il a un centre de gravité bas. Il est très solide sur patins.»

Tous les observateurs racontent en effet qu'il est dur à tasser, même s'il ne fait que six pieds sur 197 livres, effectivement très musclés. Il a probablement un physique idéal pour combiner la vitesse et la robustesse.

«Il a un peu le même style que Peter [Bondra]», continue Simon, «comme la façon de patiner. Mais il est encore plus solide sur patins.»

«Il suit toujours Bondra», s'en amuse d'ailleurs Dale Hunter, qui vante lui aussi le lancer, la vitesse et la solidité sur patins de son jeune coéquipier.

Internationaux de Roland-Garros

Sereins favoris

Paris (PC) — Le Canadien Daniel Nestor, toujours ennuagé par sa blessure musculaire à l'estomac qui l'a contraint au forfait en simples, a uni ses efforts à ceux de Mark Knowles, hier, pour vaincre les Néerlandais Jan Siemerink et Fernon Wiber 4-6, 6-4, 7-5 en première ronde du double aux Internationaux de tennis de France.

Mais Sonja Jeyaseelan d'Oakville et la Torontoise Rene Simpson se sont inclinées 6-1, 6-3 face à la Roumaine Catalina Cristea et l'Argentine Laura Montalvo, également dans un match du premier tour.

Nestor a expliqué la perte du premier set par son manque de mobilité.

«Je ne pouvais pas vraiment déployer toute ma puissance sur mon coups frappés au-dessus de la tête et j'étais capable de les frapper d'un seul côté du court, a confié le gaucher de Toronto. J'ai pu tester ma blessure aujourd'hui et j'ai passé le test.»

Dans les autres rencontres, Gustavo Kuerten, le champion en titre du tournoi de Roland-Garros, s'est fait éjecter au deuxième tour par le jeune prodige russe Marat Safin et quant au demi-finaliste de l'an dernier, Patrick Rafter, il a été dominé par son compatriote Richard Stollenberg. Les favoris de l'édition 1998 des Internationaux de France poursuivent néanmoins imperturbablement leur chemin.

C'est le cas du Chilien Marcelo Rios. Troisième tête de série mais incontestablement le plus fort de tous sur la terre battue actuellement, Rios a bénéficié de la malchance noire de son adversaire sud-africain Wayne Ferreira qui a chuté lourdement au bout de 53 minutes de jeu et a dû être hospitalisé avec une entorse «récurrente» grave qui pourrait le tenir éloigné des courts pendant plusieurs mois.

Rios menait alors 6-1, 3-3 mais la partie risquait de durer. Ferreira est un frappeur coriace ayant battu Rios lors de leur dernière rencontre. Alors que Ferreira était allongé sur le court, Rios est allé le voir. Qu'a-t-il dit à son adversaire? «Rien», a répondu Rios, impassable, comme si la question le laissait perplexé.

Rios rencontrera en huitième de finale l'Espagnol Alberto Costa dans une rencontre qui sera une finale avant la lettre, Costa affichant la grand forme et ayant franchi deux tours sans forcer.

Chang et Hingis

L'Américain Michael Chang s'est lui aussi qualifié pour le tour suivant quand son adversaire s'est désisté à mi-chemin du match en raison d'une blessure. Chang reste le seul représentant américain en course après deux tours. Les Américains n'ont jamais connu un tableau masculin aussi dépeuplé depuis trois décennies à Roland-Garros.

Chang, vainqueur de ce tournoi en 1989 et classé 11^e tête de série, menait 7-5, 6-2, 3-0 quand le Néerlandais John Van Lottum s'est retiré en raison d'une entorse à la fesse.

Du côté des femmes, Martina Hingis s'est défaits de la Slovaque Karina Habsudova par 6-3, 6-2, pour atteindre les huitièmes de finale. Sa finale avant la lettre à elle viendra sans doute en quart de finale où l'attendra vraisemblablement l'Américaine Venus Williams (8).

Williams n'a fait qu'une bouchée de la française Alexia Dechaume-Balleret, hier, gagnant par 6-2, 6-1 sans forcer son talent. Celle qui était d'une maladresse insigne sur la brique pléée l'an dernier, se transforme. Elle n'a rien perdu de sa puissance mais elle a appris l'équilibre et les glissades d'avant-coup essentiel sur la terre battue.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. DE COUR: 12179-120, COUR MUNICIPALE, LA VILLE DE BROSSARD, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE TERRE ET TERRAINS INTERNATIONAL INC., Partie défenderesse. Le 12 juin 1998, à 10h00 heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 900, rue Taschereau, # 208, 604844741, 607246032, 618104491 ALS, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- ALICIA JAWORSKA, Saisi. Le 11 juin 1998 à 12:00 heures au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Ford Escort 91, immatriculé: 374 CQL, No. série: 1F8P134J4M122947, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

CANADA, Province de Québec, district de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, # DE CAUSE: 604844741, 607246032, 618104491 ALS, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- MICHEL COGGER, Saisi. Le 11 juin 1998 à 12:00 heures au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: 315 CLK, No. série: 1G7AJ08C3E705398, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

CANADA, Province de Québec, district de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, # DE CAUSE: 60624893, 60677993, 62394261, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- BEN LETWYSE ETWYSE, Saisi. Le 11 juin 1998 à 12:00 heures au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: 315 CLK, No. série: 1G7AJ08C3E705398, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

CANADA, Province de Québec, district de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, # DE CAUSE: 620512454, 622821706, 623430194 ALS, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- CONRAD HILAIRE, Saisi. Le 11 juin 1998 à 12:00 heures au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Ford Escort 99, immatriculé: FN 39034, No. série: 1F8P134J4M122947, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

CANADA, Province de Québec, district de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, # DE CAUSE: 620512454, 622821706, 623430194 ALS, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- JEAN LOUIS JEAN CATUS, Partie défenderesse. Le 11 juin 1998 à 12h00, au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: HPT 593, No. série: 2HGHE2352NH000054, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 548 709 011, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, Partie demanderesse -vs- Jean Louis Jean Catus, Partie défenderesse. Le 11 juin 1998 à 12h00, au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: HPT 593, No. série: 2HGHE2352NH000054, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

CANADA, Province de Québec, district de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, # DE CAUSE: 620512454, 622821706, 623430194 ALS, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- CONRAD HILAIRE, Saisi. Le 11 juin 1998 à 12:00 heures au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Ford Escort 99, immatriculé: FN 39034, No. série: 1F8P134J4M122947, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

CANADA, Province de Québec, district de MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, # DE CAUSE: 620512454, 622821706, 623430194 ALS, VILLE DE MONTREAL, Saisissant -vs- JEAN LOUIS JEAN CATUS, Partie défenderesse. Le 11 juin 1998 à 12h00, au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: HPT 593, No. série: 2HGHE2352NH000054, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 548 709 011, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, Partie demanderesse -vs- Jean Louis Jean Catus, Partie défenderesse. Le 11 juin 1998 à 12h00, au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: HPT 593, No. série: 2HGHE2352NH000054, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 548 709 011, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, Partie demanderesse -vs- Jean Louis Jean Catus, Partie défenderesse. Le 11 juin 1998 à 12h00, au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: HPT 593, No. série: 2HGHE2352NH000054, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 548 709 011, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, Partie demanderesse -vs- Jean Louis Jean Catus, Partie défenderesse. Le 11 juin 1998 à 12h00, au lieu d'entrapose du gardien judiciaire au 150 Duke en la ville et district de Montreal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: Véhicule automobile Pontiac Acadia 84, immatriculé: HPT 593, No. série: 2HGHE2352NH000054, Montréal, le 28 mai 1998, LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTREAL, VALADE & ASSOCIES, s.e.n.c. TEL: 875-9111

présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Chouab Bengassem. Lieu: Montréal Date: 22 mai 1998 L. DUCHESNE, g.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014744-982 COUR SUPÉRIEURE Chambre de la famille (divorce) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT SUZANNE CRAM -vs- CLAUDIO CARVACHO-MEDINA Respondent

ASSIGNATION ORDRE est donné à Monsieur Claudio Carvacho-Medina de comparaitre au Palais de Justice de Montréal, le 23 juillet 1998, à 9 h 15, en salle 2.17 à 9 h 15 a.m. pour l'audition d'une requête pour garde d'enfant présentée le 23 juillet 1998. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Claudio Carvacho-Medina. Lieu: Montréal Date: 22 mai 1998 L. DUCHESNE GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-014770-987 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

(Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT FREDRA ROLAND, Partie demanderesse; -vs- VOLTAIRE LOUIS, Partie défenderesse; ASSIGNATION ORDRE est donné à VOLTAIRE LOUIS de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à MONTREAL, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du PRÉSENT avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de VOLTAIRE LOUIS. Lieu: MONTREAL Date: 22 mai 1998 FRANCOIS LEBLANC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-001416-982 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT CAROLE DIONNE, Partie demanderesse; -vs- CLAUDE HENRI, Partie défenderesse; ASSIGNATION ORDRE est donné à Claude Henri de comparaitre au Palais de Justice de Montréal, le 23 juillet 1998, à 9 h 15, en salle 2.17 à 9 h 15 a.m. pour l'audition d'une requête pour garde d'enfant présentée le 23 juillet 1998. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Claudio Carvacho-Medina. Lieu: Montréal Date: 22 mai 1998 L. DUCHESNE GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-002540-961 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse AU SUJET DE: REYNALD MICHAUD-HYPPOLITE Né le 14 février 1992 Directeur de la protection de la jeunesse la personne déclarante et -vs- Ronald MICHAUD Parent de l'enfant A: Monsieur Ronald Michaud. PRENEZ AVIS que les procureurs de la personne déclarante ont déposé au greffe de la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, district de Montréal, au 410 est, de Bellechasse, une copie d'une déclaration en protection à votre intention. AVIS vous est donné que l'enquête et l'audition dans l'affaire de votre enfant aura lieu le 22 juin 1998 à 9h00, salle 207, au 410 est, de Bellechasse Est, Montréal, le 19 mai 1998. Les procureurs de la requérante, Byers Casgrain, s.e.n.c.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-002540-961 COUR DU QUÉBEC